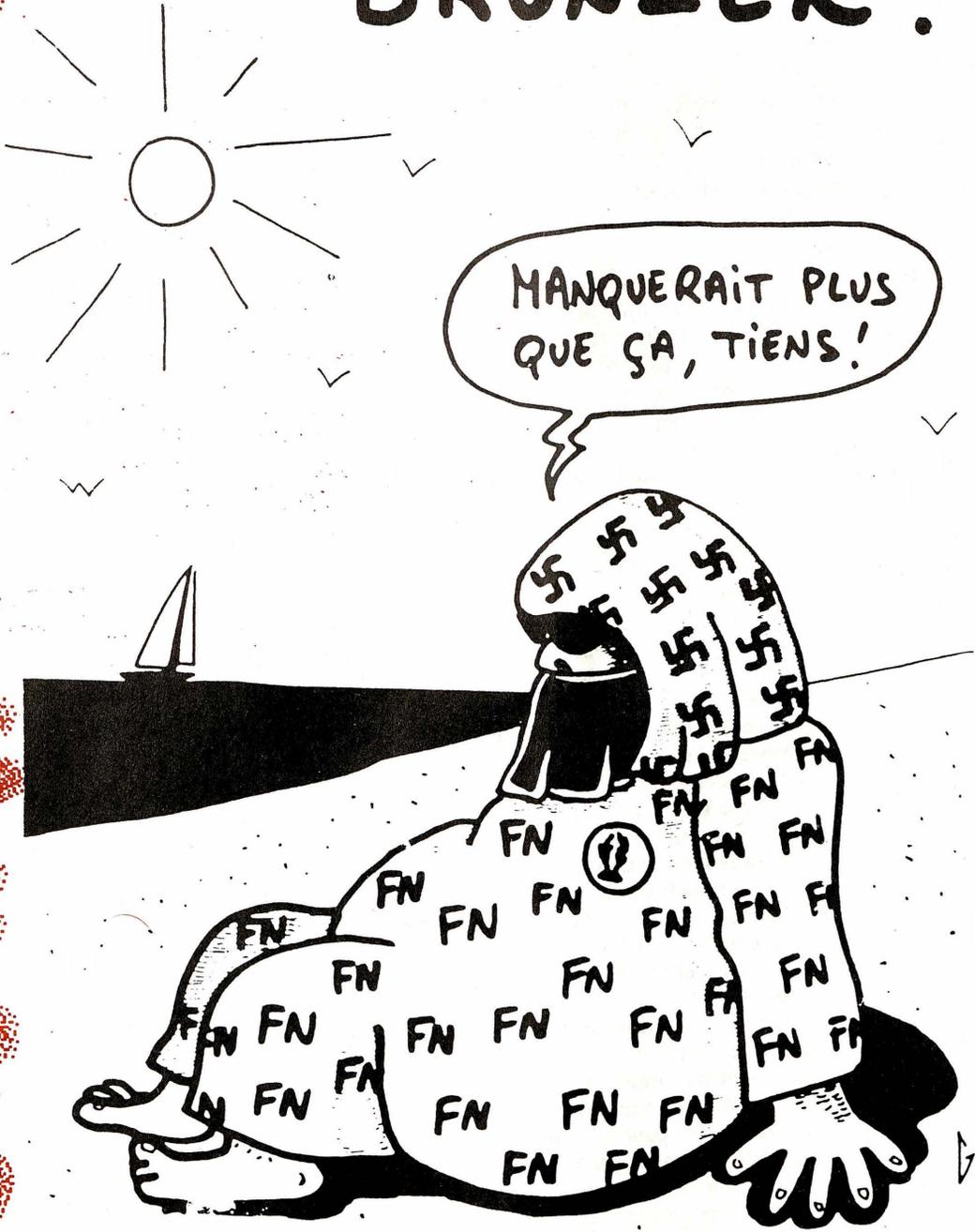


LE PEN A PEUR DE BRONZER !



REFLEXES

Edito

Deux mois de gouvernement et peu de changements significatifs hélas dans les sujets que traite Reflexes.

Que ce soit en ce qui concerne la politique vis à vis de l'immigration, de l'emprisonnement, de la police, de l'indépendance des colonies françaises, de la militarisation,...les choix politiques, les discours et les pratiques sont dans l'ouverture mais pas dans celle des valeurs qui étaient jusqu'alors attribuées à la gauche.

Le séisme du 24 avril est oublié. Le Front National qui ce jour là a réussi à faire près de 15% des voix n'a pas retrouvé ses 35 députés aux législatives. Bien maigre consolation... Car sa légitimité et son acceptation a franchi encore un pas de plus avec l'accord de Marseille (URC/FN). Il peut entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité car la droite entre les barristes, les centristes, les chiraquiens va avoir du mal à trouver une ligne de conduite vis à vis du gouvernement de l'ouverture. Ouverture qui permet à d'anciens membres conspués en 1981 pour leur politique anti-immigré de refaire surface (n'est-ce pas M. Stoléro ?)...on parle même d'une possible entente à moyen terme entre Barre et Mitterrand... une entente qui affirmera sûrement les valeurs d'égalité, de solidarité, de justice...!

Ces valeurs que SOS Racisme a défendu brillamment lors du concert géant du 19 juin... A Dakar alors que l'armée patrouillait dans les rues, que les opposants sont pourchassés, que la misère touche la majeure partie de la population, H. Désir communiquait son message antiraciste à la jeunesse rassemblée sur l'esplanade de Vincennes. A New York, le concert coûtait 100 F. et était fait dans le but de lancer un "Touche pas mon pote" aux USA. Pour l'année prochaine, Désir nous a promis encore plus...La lune peut-être...

Un an avant le bicentenaire qui va être l'occasion d'une grande fête nationale où chacun va s'évertuer à être le plus proche des idéaux des révolutionnaires de 1789, la citoyenneté, le revenu social garanti, le droit au logement, le droit d'asile, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,...défendues par de multiples associations et collectifs sont autant de luttes qu'il faut développer.

Sommaire

Vos papiers

Pas de répit dans la chasse aux sorcières P 3-4

Sortons de notre réserve !

Occupons le terrain face aux fascistes P 5-7

Coordination antifasciste : Scalp Nantes - Bordeaux - Clermont-Ferrand P 8-10

La propagande d'extrême droite P 11

Skin aid : donnez leur un cerveau P 12

Facultés - Brèves P 13

Merde à Vauban

Les procès après les mutineries P 14 - 15

De toutes les couleurs

Dossier : Les Etats Généraux de l'Immigration P 16 - 23

Logement - Ecole - Luites juridiques - Vie associative....

Dis, discipline c'est quoi l'armée

Lettre de soutien à Paul Nicollet P 24 - 25

C'est la lutte

La campagne pour le droit d'asile P 26 - 27

Solidarité avec Casabone, otage français à Madrid P 28

Solidarité avec Pantxo P 29 - 31

Mario, extradé en Espagne P 32

Indépendance pour la Kanaky P 33 - 34

Sous la couverture la page

Abil condamné pour avoir informé P 35

Revue de presse P 35

Vos Papiers !

Pas de répit dans la chasse aux sorcières...

Black War, vous vous souvenez ? 23 interpellations une semaine avant le premier tour des présidentielles sous couvert de la loi anti-terroriste qui permet toute perquisition sans motif ni mandat sur le seul fait du flagrant délit; c'est à dire qu'après un attentat, l'enquête confiée au service de police permet d'arrêter et de perquisitionner chez toute personne pouvant apporter des témoignages. Il s'agit en réalité de permettre à la police, sous couvert de lutte anti-terroriste de faire et de rectifier ses fichiers, pour que la démocratie qui est sans cesse en "danger de mort " puisse se prévenir d'actes violents. Deux mois après, tout le monde a oublié, ceux qui ont été perquisitionnés, interpellés et fichés comme le public. La force de l'Etat policier est qu'il poursuit tranquillement le tissage de sa toile d'araignée et d'avancer ses pions. Du fait d'un désintéret total de la part de l'opinion, ce travail s'effectue sans entrainer aucun remou. Notre absence de réaction banalise ce type d'opérations policières, nous en venons ainsi à les interioriser comme faisant partie de la norme. Les règles, les libertés, les droits inscrits dans la constitution - bien que nous ne nous fassions aucune illusion sur leur portée réelle - sont ainsi bafoués et rendus caduques du seul fait de notre absence de protestation face à de telles pratiques policières.

L'extrême gauche estimant sans doute qu'il n'y a pas d'intérêt à protester pour des individus qui n'en valent pas le coup et les associations des droits de l'homme trouvant que ces mêmes individus n'ont pas le pédigré voulu pour recevoir leur aide, on laisse donc se terminer cette affaire sans réagir, se satisfaisant que tout le monde ait été relâché assez vite ... et pour cause ! Vive la défense des droits et des libertés individuelles.

Aujourd'hui, les policiers eux, continuent de travailler sur les documents ramassés chez les personnes perquisitionnées et qui n'ont aucun rapport avec une quelconque affaire de terrorisme. Plusieurs personnes dont les noms figurent sur plusieurs carnets d'adresses récupérés par la police ont par exemple reçu la visite des renseignements généraux les invitant au café et leur posant maintes questions sur leurs relations et activités.



Doit-on trouver cela normal ? N'y a-t-il aucun recours comme lors de l'après rafle du 3 octobre 1987 au Pays Basque (cf. Reflexes n° 11). Les services policiers remplissent leurs ordinateurs et les cases vierges pour augmenter leur contrôle sur les militants, leurs réseaux, leur insertion sociale, leurs relations et leurs activités ...

Jusqu'ici seuls le Syndicat de la Magistrature la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des Avocats de France ont fait un travail en dehors des associations et collectifs défendant la lutte du peuple basque.

Les recours juridiques sont presque impossibles du fait de la loi elle-même. Une action politique devrait être envisagée par rapport à de tels faits qui risquent de se renouveler dans le futur. Le silence et l'oubli sont pour la police - qui opère, certes dans un cadre légal mais dont les buts n'ont aucun rapport avec ses motifs d'interpellation - des gages pour continuer.

Le texte ci-dessous est extrait d'un livre paru en Belgique sur les C.C.C. (Cellules Communistes Combattantes), l'Etat et le terrorisme ou comment l'Etat se sert de l'existence d'un groupuscule de lutte armée pour renforcer son contrôle social et policier sur une

population et notamment sur les mouvements sociaux. L'opération Mammouth décrite par le ministre de la justice J.Gol et les médias comme une opération anti - terroriste - comme dans l'affaire Black War - servira en fait à fichier des centaines de militants politiques et à les présenter comme des criminels en puissance .

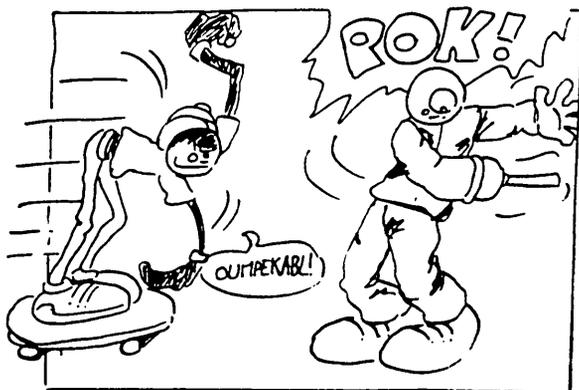
L'opération Mammouth, une rafle sans précédent

Le 8 octobre, vers quatre heures du matin, un attentat des C.C.C. a lieu à Evère, touchant les bâtiments de Honeywell. Dans le courant de la matinée, le Collège antiterroriste se réunit afin de discuter de la lutte antiterroriste. Il décide de faire surveiller un certain nombre de points faibles désignés comme tels par le ministre Nothomb.

Le lendemain, la Sureté de l'Etat fait connaître toute une liste de suspects. Moins avare de confiance que d'habitude, Gol déclarera plus tard: "Le 9 octobre 1984, c'est à dire très exactement sept jours après le premier attentat des C.C.C., la Sureté a transmis au Groupe Interforces Antiterroriste ainsi qu'aux autorités judiciaires des renseignements dans lesquels figurait la liste des personnes qui finalement ont été arrêtées le 16 décembre 1985. Il s'agit de déductions à partir de textes idéologiques, d'écrits et de journaux ". Gol précise que la liste en question n'était pas très longue - elle n'aurait compris en tout et pour tout qu'environ quinze noms - et que les adeptes des C.C.C. arrêtés le 16 décembre s'y trouvaient.

Dès le 9 octobre, l'opération Mammouth est sur les rails. le GIA ne parvient pas à se mettre d'accord à propos de la fameuse liste relativement courte de la Sureté de l'Etat. Il semble que la gendarmerie ne se contente pas de cette liste. Elle désire ratisser plus largement, en argumentant de la sorte: "si nous prenons en main toute la scène gauchiste, alors nous les aurons sûrement (les C.C.C.)!" Un écho de cette discussion paraît dans la Dernière Heure: " il était important pour les policiers de procéder à une opération aussi large que possible de manière à ne rater aucun repère individuel . Ce choix des objectifs avait été longuement médité par le GIA."

extrait de "les C.C.C. l'Etat et le terrorisme" de Jos Vander Velpen aux éditions EPO



Informer - déformer - inventer

Informer est un droit. La liberté de la presse aussi...bien que certains juges aient des volontés de la restreindre (voir le cas d'Abil). De la liberté d'information à la diffamation, il y a parfois peu de chemin que certains n'hésitent pas à franchir. Dans l'affaire Black War "France Soir" s'était illustré en titrant "23 interpellations parmi les successeurs d'Action Directe" "Ils allaient commettre de nouveaux attentats". Titre de pure invention et de spéculation mais qui ne peut entraîner aucun droit de réponse de la part des individus diffamés du fait qu'il n'y a ni association ni personne de nommer. Il est vrai qu'on n'attend rien des journaux de la presse Hersant ou d'autres qui fabriquent l'opinion à coups de titres chocs et d'images déformées de la réalité.

Le Point (voir ci-dessous) prenant directement sa source au 36 quai des orfèvres (Préfecture de police) affirme qu'en France, des groupes antifascistes sont prêts à passer à l'action et

Encore une fois avec cette affaire, on voit se dessiner la stratégie policière : criminaliser des groupes qui en 88 se battent contre le FN, qui est reconnu comme un parti fasciste (dixit Fabius), et développent une démarche autonome où l'égalité des droits - la citoyenneté pour tous - l'indépendance des colonies - le revenu minimum social est aussi partie intégrante de leurs luttes. Ces groupes ne se situent pas dans des stratégies de prise du pouvoir politique mais dans l'occupation de l'espace social (déserté et laissé au FN). Devient-on criminel pour cela ? Pour la police, oui ; pour le pouvoir politique aussi. Les prisons à construire risquent d'être encore trop petites, Messieurs Bouygues et autres bâtisseurs, nous vous conseillons plutôt d'installer des miradors et barbelés autour des cités et des quartiers existants.



Sortons de notre réserve !

Réoccupons le terrain face aux fascistes...

Les SCALP ne sont pas nés que déjà la police leur attribue des volontés d'attentats et de violences contre le FN et autres groupuscules néo-nazis (Voir la brève du *Point*). Pour ne parler que d'événements récents et vérifiés qui évidemment ne peuvent qu'être l'œuvre du SCALP :

- **Brest** : concert néo-nazi ; ratonnades dans la ville
- **Rouen** : arrestations de skinheads après des violences dans la ville
- **Le Mans** : 2 skins interviennent sur une "radio-libre", tiennent des propos racistes et diffusent des chants néo-nazis
- **Reims** : un skin (voir annexe 2) meurtrier d'un jeune de 23 ans est relâché le lendemain
- **Le Havre** : meurtre d'un militant antiraciste
- **Cannes** : attentat contre un foyer de travailleurs immigrés
- **Marseille** :
 - .Attentat contre la permanence de B.Tapie
 - .Des militants antiracistes sont suivis pendant plusieurs jours par des fascistes qui les menacent et leur récitent leur emploi du temps au téléphone.

.Libération d'un leader du FN, A. Lambert, après qu'il ait tiré sur un jeune observant l'intérieur de son café où trône le portrait de Le Pen.

- **La FPIP** (Fédération Professionnelle Indépendante de la Police, syndicat policier d'extrême-droite) se félicite de la tuerie d'Ouvéa et du meurtre de 19 kanaks.

Et la liste pourrait s'allonger...C'est quotidiennement que les discours et pratiques fascistes, nationalistes, racistes, sécuritaires s'exercent dans les lycées, les facultés (voir annexe 4), les entreprises, les quartiers. La mort est parfois au bout... Crimes toujours impunis par la police et la justice complaisantes.

Les jeunes, les immigrés, des catégories sociales (chômeurs, précaires, ouvriers,...), des populations entières (Kanakas, Basques,...) subissent un quadrillage et un contrôle policier qui les criminalise aux yeux d'une opinion publique fabriquée à coups d'informations et d'images fausses (voir l'affaire Black War).

La mémoire courte

Les 14,5% de Le Pen après avoir effarouché la gauche sont déjà oubliés. Mais peut-on et doit-on



oublier celui qui a pour symbole la France du "Travail-Famille-Patrie" de sinistre mémoire ? Le bouc émissaire, de juif est devenu arabe. Mais "le détail" est bien là pour nous rappeler que c'est l'autre dans sa différence (culturelle, politique, physique,...) qui est visé dans les théories et pratiques du FN et des autres groupuscules fascistes. Accusé de tous les maux (chômage, délinquance, sida), l'immigré devient coupable de tous les problèmes de la société capitaliste. Echec à Marseille du FN ont dit les journaux ; Quel échec ? Le Pen, Perdormo, Roussel, Stirbois,... à plus de 45% ! L'accord URC-FN prouverait que la droite a tout à perdre en s'alliant avec le FN ? Quelle analyse simpliste ! La droite est imprégnée des idéologies qui ont fait le succès de Le Pen (le GRECE et le Club de l'Horloge distillent leurs théories au sein du FN comme de la droite classique) - Depuis 5 ans les accords droite-extrême droite se comptent par dizaines, que ce soit pour le gain de mairies ou de sièges dans les conseils régionaux. Doit-on rappeler certaines phrases de dirigeants :

- Pasqua : "Nous avons les mêmes valeurs que le FN"

- Kiffer (député d'Alsace) : "L'apartheid n'existe plus en Afrique du Sud"

De plus, l'important n'est pas tant dans les scores du FN que dans la pénétration des discours et des pratiques de celui-ci dans tout le tissu social : associations de quartiers, associations de jeunes, associations sportives, syndicats dans la police, dans les prisons, de logement... Marseille, laboratoire du FN comme il le revendique lui-même.

Laboratoire qui a pour remèdes des potions qui ressemblent plus à une diffusion d'épidémies anciennes qui ont déjà prouvé leur efficacité dans les années 30. Leur extension ne s'arrête pas à la France mais touche aujourd'hui l'ensemble des pays européens ; Danemark : 9% ; Allemagne 5% ; Belgique,...la volonté de construire une Europe d'ordre (nouveau ou ancien) se développe sur les mêmes racines.

Pour les antifascistes deux problèmes se posent :

- Comment répondre aux violences fascistes, à leur volonté d'occuper physiquement le terrain en faisant taire toute idée critique, contestataire, différente, toute possibilité d'organisation sociale, politique et économique différente basée sur l'égalité de tous les droits entre français et immigrés, d'une citoyenneté réelle (droit au logement, au revenu social garanti, à l'éducation ; droit et non pas mesure charitable),...

- Comment inverser le courant xénophobe, nationaliste, sécuritaire dominant dans la société ?

Pour le premier point, il est clair qu'on ne peut se réfugier comme le fait actuellement la gauche dans une politique de l'autruche avec des réponses insitutionnelles qui ne répondent en rien aux situations de terrain. Les violences exercées par les fascistes ou les skins ne seront pas réglées par les élections mais par une réappropriation de l'espace social. Ce point est pour nous très important et primordial. Dire devant les télévisions comme le font les politiciens de gauche que les " fascistes ne sont ni beaux ni gentils",

qu'il ne faut pas répondre à leurs violences mais en appeler à la police, à la justice et aux démocrates nous paraît insuffisant, et surtout montre une méconnaissance de ce qui se passe sur le terrain. Depuis longtemps nous savons que les skins ont souvent protégés par ces mêmes policiers à qui l'on nous dit de faire appel - de plus pour qui connaît aujourd'hui l'état de la police, les discours et pratiques racistes qui l'habite, il est évident que nous ne pouvons compter que sur nous même. Répondre d'une manière autonome, réoccuper l'espace n'est pas synonyme de stratégie violente mais d'une volonté de pouvoir être libre et solidaire, de ne pas subir, de ne pas se laisser écraser. Les moyens sont multiples : fanzines, organisation de débats, de concerts, information, initiatives antiracistes et antifascistes, auto-organisation contre les violences fascistes. Si nous faisons un parallèle avec ce qu'a connu la France, nous dirions qu'en 88 la résistance au fascisme et au racisme a besoin d'un appel du 18 juin. Mais le 8 mai 45, la France libérée massacrait des centaines de gens à Sétif en Algérie. Pour nous, la liberté gagnée contre le nazisme signifie la liberté pour tous les peuples et individus qui subissent oppression, colonialisme, dictature, fascisme, totalitarisme... Aujourd'hui la Kanaky est là pour nous rappeler que la liberté d'un peuple se gagne encore à coups de tueries perpétrées par le pouvoir colonial et notre solidarité avec la lutte du peuple kanak n'en est que plus nécessaire et naturelle.

S'organiser, répondre et agir

Agir pour changer en profondeur la situation. Ce n'est pas par des réponses aux violences fascistes que nous gagnerons. Nécessaires pour notre survie, elles ne sont que défenses légitimes. Mais l'illusion serait de penser comme dans les années 70 que l'interdiction d'un meeting fasciste est une victoire et un recul de l'idéologie. 10 ans après le 21 juin 1973 qui avait vu les antifascistes empêcher le meeting d'Ordre Nouveau à la mutualité, Dreux (oct 83) était là pour montrer que l'extrême-droite avait peut-être changé ses billes de poches mais qu'elle ne les avait pas perdu, bien au contraire. Alors, le travail est plus ample et plus fastidieux, certes, mais il sera celui qui à terme inversera le cours des discours et pratiques des idéologies fascistes, racistes ou sécuritaires. Quelques lignes d'action peuvent être tracées :

* solidarité avec les Immigrés

Le consensus politique quant à la place des immigrés dans la société est presque entier. Du renvoi des immigrés proné par le FN à la chasse aux clandestins, l'immigré est considéré comme force de travail. Si l'intégration est admise pour une partie des jeunes issus de l'immigration (ceux qui respectent les "valeurs françaises !"), elle est par contre refusée aux travailleurs qui ont d'énormes difficultés pour faire venir leur famille (la circulaire de G. Dufoix sur le regroupement familial de 84 en est la principale raison). Expulsions, brimades et violences racistes,

ON PEUT DONC CONCLURE
QUE VOUS VOUS BATTREZ
CONTRE L'IMMIGRATION,
LE CHÔMAGE ET LA DÉLIQUANCE!

VOUS
M'ACCUSEZ
DE FAIRE DES
PLÉONASMES,
C'EST ÇA ?!!



logements insalubre caractérisent le sort d'une grande partie de la population immigrée. La loi de 1972 (dite loi "antiraciste" et dont le FN demande l'abrogation) qui devait être garant du respect des populations étrangères et de leurs droits n'a aucune application dans les faits. Le Pen et le FN malgré toute leur littérature ou leur propos et actes racistes sont très rarement condamnés, nombre de plaintes déposées par les associations antiracistes (MRAP, LICRA, SOS) ne trouvent jamais d'aboutissement.

Doit-on faire "le dos rond" devant ce qu'on appelle communément l'opinion publique réticente à l'octroi de droits supplémentaires et serait même pour une expulsion massive des immigrés. Mitterrand lui a déjà répondu : "Il n'y aura pas d'abrogation des lois Pasqua de septembre 1986". La lutte entreprise depuis deux ans par les associations immigrés et de solidarité pour l'abrogation de cette loi ne trouve donc aucun écho auprès d'un gouvernement qui se dit pourtant être le pourfendeur des idées et des pratiques racistes (pour mémoire, le fait d'avoir nommé L. Stoléro au gouvernement alors qu'en 1981, à la Bastille, le slogan était que la victoire de Mitterrand annonçait la fin des mesures racistes de celui-ci traduit bien l'évolution concernant la politique vis à vis de l'immigration). Le Front national continue quant à lui de s'appuyer sur les mêmes thèmes : priorité d'emploi aux français, priorité de logement, priorité sociale, ...L'affiche "3 millions de chômeurs c'est 3 millions d'immigrés en trop" calqué sur l'affiche nazie : "500 000 chômeurs, c'est 400 000 juifs en trop". Le FN peut être satisfait d'avoir influencé le débat sur le code de nationalité ainsi que sur la place des immigrés dans un sens favorable à ces théories. Le thème du racisme est un pivot essentiel du développement d'une force politique fasciste, il est donc impensable que les groupes ayant pour objet la lutte antifasciste ne tissent pas des liens et ne travaillent pas avec les associations antiracistes et immigrés. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne gardent par leur autonomie de réflexion, d'actions et d'initiatives ou qu'ils n'effectuent pas des "choix" dans les luttes à mener. Se battre pour l'égalité des droits sans aucune restriction, contre toutes les expulsions positionne forcément les "alliances" et les initiatives avec d'autres.

* Travail dans les quartiers

Comme nous le disions plus haut, le FN s'est servi de Marseille comme laboratoire. Anne Tristan l'a très bien retracé dans son livre "Au front". Mais ce dont elle ne parle, c'est l'incapacité de la gauche et son refus de casser par un discours et une pratique alternative la pénétration du FN dans les associations. Pour mémoire Deffere en 83 avait pris contact avec la liste "Marseille sécurité" qui se voulait représentante des désirs de la population confrontée à l'insécurité. Cette liste était en fait une liste de personnages ayant des idées et des valeurs d'extrême-droite. Donc reprendre et réoccuper l'espace social par un travail de quartier est une donnée indispensable pour contrer le FN. Il faut donner un contenu politique (ce qui n'a

rien avoir avec de l'idéologie) à ce travail ; s'occuper des affaires de la cité avec des idées de solidarité, d'entraide, de citoyenneté, d'égalité des droits, de différence, de droits sociaux (logement, revenu social garanti,...), c'est faire du politique. Ne pas faire ceci sous prétexte qu'une association n'est pas un lieu d'affrontement idéologique ou de chapelles, mais un lieu où on s'emploie à exercer avec le plus de monde possible une ou des activités, c'est laisser encore la porte ouverte à des discours démagogiques qui finissent par renforcer les courants dominants de l'opinion. Le FN s'implante de cette manière dans les associations en "distribuant des bouts de phrases" sans discours militant structuré, mais il fait du politique. Ensuite il structure et fait évoluer le discours et les pratiques vers ses théories. Il est évident que les groupes antifascistes ne vont pas se transformer en "J.O. (Joyeux Organisateurs) associatifs" et aller égrener dans les quartiers. Mais avec les associations culturelles, de quartiers peut s'élaborer des échanges d'idées, de pratiques, d'initiatives, d'informations, d'actions pour revitaliser l'espace social et dynamiser des lieux de vie. Nombre de jeunes participent à la vie de leur cité, de leur lycée,...en organisant des concerts, des débats, en éditant des fanzines, en pratiquant l'entraide,... leurs volontés de développer avec une démarche alternative leurs propres initiatives et d'être producteur d'autres valeurs fondées sur l'égalité, la justice et la liberté est la preuve que sur le terrain social les idées racistes, discriminatoires, sécuritaires, inégalitaires n'ont pas encore gagné.

Nous pourrions continuer cet exposé où les groupes antifascistes sont investis par leur composition (lycées, facultés, chômeurs, précaires,...) et le fait que pour eux le fascisme ne se réduit pas à la lutte anti-Le Pen : solidarité avec les Kanaks, les Basques, contre la répression policière,... Mais il ne s'agit pas non plus de faire un catalogue qui pourrait amener à une dilution du pourquoi de leur existence: les groupes antifascistes ne sont pas un nouveau groupe politique idéologique de plus sur le marché, ayant réponse à toutes les questions et signant toutes les pétitions. L'objet de leurs constitutions reste le développement des idéologies réactionnaires, totalitaires, nationalistes, racistes et sécuritaires à travers des formations politiques qui dans leur discours et leurs pratiques pénètrent et influent de plus en plus dans l'organisation politique, économique et sociale de la société. Mais l'assise et le développement de ces groupes, ainsi que leur efficacité dans la lutte antifasciste sera d'autant plus forts qu'ils auront tissé des liens avec d'autres associations confrontées elles-aussi à ce développement et avec les populations directement touchées dans leur quotidien par les discours et les pratiques. S'organiser pour répondre et agir collectivement d'une manière autonome, développer des pratiques alternatives, développer d'autres réponses axées sur l'égalité des droits, la solidarité, l'entraide pour renvoyer Le Pen et ses idées aux poubelles de l'histoire, tel est notre démarche.

Après Lyon, et Paris c'est à Toulouse que c'est réuni courant juin la troisième réunion de la Coordination nationale antifasciste qui a vu en outre son élargissement à d'autres groupes comme le Scalp de Bordeaux dont vous trouverez une présentation plus loin, le Collectif Lycéen Etudiant contre l'extrême droite de Lyon, le Scalp de Nantes qui présente la situation dans sa ville dans ce numéro, ainsi qu'un groupe de Montauban. C'est groupes ont adhéré sur la base de l'acceptation de la plateforme de la coordination que vous pouvez vous procurer ainsi que toute information sur la coordination en écrivant au secrétariat : CRAFAR c/o MNE 23 rue Grosselet 59800 Lille.

Scalp Bordeaux

"Pas un graffiti, pas un slogan raciste..."

- Où en est le Scalp sur Bordeaux ?

- Le Scalp de Bordeaux est né au lendemain du score des présidentielles du FN. Il s'est créé le soir même et notre première apparition a eu lieu lors de la manifestation du 1er mai, avec diffusion de tracts à la manif qui a été jusqu'à la statue de Jeanne d'Arc. La manifestation syndicale n'a pas voulu aller jusque là. Le Scalp aujourd'hui compte une vingtaine de militants dont une proportion importante de lycéens. Un premier objectif a été fixé est l'implantation sur le quartier St Michel qui est en pleine restructuration et où le FN essaye de s'implanter. Un deuxième est de faire un boulot durable en direction des lycées.

- Peut tu nous parler de St Michel, quartier populaire avec une forte présence d'une population immigrée ?

- C'est un quartier du centre de Bordeaux qui a été peuplé par des générations d'immigrations. D'abord ce fut les espagnols, puis les portugais, puis les maghrébins... C'est toute une "faune" extraordinaire ; il y a beaucoup d'échanges, de discussions. C'est aussi là que se trouve tout le mouvement révolutionnaire et associatif. C'est un quartier très populaire que Chaban voudrait entièrement rénover. Chaban veut faire de Bordeaux une ville "propre" comme Paris. Vider les quartiers populaires, détruire tout le côté village, les côtés communautaires, de solidarité,.... Restructurer St Michel, rénover le quartier en chassant tous les immigrés mais aussi toute la population "pauvre". Ils rénovent donc les immeubles, les loyers augmentent de 100%, les habitants sont donc obligés de s'en aller.

- Pourtant cette rénovation est citée en exemple. On a vu même France Plus (association pronant les bienfaits de l'intégration) appelé a voté Chaban, qui ferait un exemple du travail en direction de la

population immigrés pour son intégration.

- Chaban c'est l'ouverture avant l'ouverture. Des gens se réclamant de gauche se retrouvent même sur des listes avec des gens du CNJ (centre national indépendant dirigé par un ancien du FN). A St Michel, il restera des immigrés c'est sûr mais pas n'importe quel immigré, pas les clandestins ni les chômeurs qui faisaient la vie de ce quartier. La rénovation se traduira par des expulsions et des exclusions massives. Déjà, on voit apparaître les flics qui descendent avec leurs fusils à pompe, qui opèrent

LE RACISME DIVISE!

BEN OUAIS!
FAUT BIEN
FAIRE DISPARAITRE
LES CORPS,
TIENS!



des rafles dans les bars, des contrôles d'identités musclés...

- *Sinon le FN, est-ce qu'il participe aussi au système Chaban. est-il rimplanté dans le quartier ? Qu'est-ce qu'il fait ?*

- Un jour on a été surpris, dans les boîtes aux lettres on a trouvé un tract signé par l'association de défense des intérêts des habitants de St Michel. Anodin. Il parlait d'Arabes comme quoi il y en avait trop, qu'il fallait nettoyer le quartier. Il y avait dessus un numéro de téléphone et une adresse. On se doutait bien qu'il s'agissait de gens du FN. On en a eu la preuve pendant les législatives que ce sont les commerçants membres du FN qui diffusaient ces tracts. Le gros danger c'est que c'est à travers cette association que le FN essaye de s'implanter dans le quartier et ça c'est insupportable. C'est aussi une des raisons pour laquelle le Scalp est né.

- *Le FN sur Bordeaux, c'est combien ?*

- Il fait bien moins que la moyenne nationale 10-12% au niveau des présidentielles et il a fait 9% aux législatives. Mais il ya déjà le CNI qui sont des notables fascistes, pétainistes, qui sont déjà dans le système chabaniste.

- *Y a t-il une réponse par rapport à l'essai d'implantation du FN dans ce quartier ?*

- Il y a eu des réponses de la part du réseau associatif (ASTI, Réseau de solidarité contre les expulsions,...), mais nous (qui pour certains sommes aussi militants dans ces associations) avons trouvé qu'il n'était pas assez offensif. C'est dans ce sens que l'on s'est retrouvé d'accord avec la plateforme de la coordination nationale antifasciste qui marque cette volonté d'aller de l'avant, d'être offensif, d'avancer. Nous avons donc marqué notre présence sur St Michel et contrecarré les menées de cette association. Notre singularité était de dire : "Pas un tract, pas un slogan, pas un graffiti raciste sur St Michel".

Scalp Nantes

Le Scalp ajoute son grain de sel

- *Quelle est la situation sur Nantes ? Où en est l'extrême-droite ? Mais surtout quelle riposte ?*

- Sur Nantes, l'extrême-droite est assez diverse. Il y a le FN, qui représente 11 à 12% des voix sur Nantes qui est revenu au score de 86 avec 7 à 8% aux législatives. Ils commencent à avoir une certaine notoriété et légitimation avec les élus au Conseil Régional. Il y aussi "Troisième Voie" qui visiblement tente de s'implanter dans la région notamment à travers le GUD dans les universités. Ils ont réalisé cette année trois initiatives dont deux publiques. Pendant le congrès de "Troisième Voie", ils ont rebaptisé un amphithéâtre de la faculté au nom de Brasillach (écrivain collaborateur en 40) et ont mis à sac le local du syndicat UNEF. Aujourd'hui ce mouvement essaye même de s'implanter en bâtiment de lettre avec distribution de tracts et cassage de gueule de militants. Voilà la situation brièvement de l'extrême-droite sur Nantes.

A Nantes, face à l'extrême-droite et aux problèmes de la politique menée vis à vis de la population immigrée, s'est créé le SEL (Solidarité-Egalité-Liberté) dont l'objectif est de défendre les libertés et dont l'activité principale a été de lutter contre les expulsions faisant suite aux lois Pasqua de septembre 86. Un réseau téléphonique a été mis en

place pour répondre le plus rapidement possible à chaque expulsion. On s'est donc retrouvé à plusieurs reprises devant la Préfecture à plus de 100/150 personnes pour essayer d'empêcher une expulsion. Ceci est un travail quotidien qui est repris en chape par les organisations antiracistes (MRAP, SOS, GASPROM qui est l'Asti locale). Le collectif rassemble environ 25 organisations dont le PS, l'extrême-gauche, la LDH, le GASPROM, ... quelques inorganisés, syndicats des familles et d'autres organisations locales nantaises. Depuis un an, le SEL a organisé un certain nombre d'initiative contre le racisme, deux manifestations contre l'expulsion des Iraniens et un meeting avec Anne Tristan sur l'extrême-droite, une manif contre la venue de Le Pen le jour même qui a regroupé près de 3 500 à 4 000 personnes, et dernièrement une réunion avec un représentant du FLNKS.

C'est un collectif qui se bat sur de défense des droits démocratiques, les accords se font souvent sur des bases "centristes".. L'accord pour la manifestation contre la venue de Le Pen n'était pas pour aller jusqu'au bout, jusque devant le meeting. Il y a eu des tensions à l'intérieur du collectif sur ce sujet mais aussi à d'autres moments, notamment lors du meeting avec le FLNKS, le PS a refusé d'y participer.

Le 22 juin, le SEL organise un rassemblement

devant les locaux attribuant le statut de réfugié et les cartes de séjour. Il a pour but d'obtenir la régularisation d'un certain nombre de cas, que ce soit des demandes par rapport au regroupement familial, au statut d'étudiant,...avec pour objectif l'abrogation des lois Pasqua.

- *Un autre regroupement antifasciste existe aujourd'hui, le Scalp, pourquoi et quels spécificités ?*

- Il y a pour un certain nombre de gens, une insuffisance et un décalage par rapport aux activités du SEL. Depuis plusieurs mois, des bombages, des graffitis, des collages ont vu le jour contre l'extrême-droite, qui étaient le fait de petits groupes non coordonnés. Le manque de liens entre ces groupes leur empêchaient d'envisager de passer à "la vitesse supérieure". Toutes ces personnes se sont retrouvés dans le Scalp.

Il s'est créé fin avril, avec une première distribution lors de la manifestation du premier mai et lors du mois de juin par des diffusion dans les lycées, les facultés, les marchés pour tenter d'expliquer ce qu'était le Scalp, sur la nécessité d'une lutte radicale, face à l'expression fasciste...

- *Quels sont les projets pour l'avenir ?*

- Nous sommes pour l'instant en phase de construction, d'affirmer notre identité. Nous avons beaucoup de débats internes. un premier but est d'intervenir sur les lycées, car à ce niveau la demande est très importante. Essayer de s'organiser et de se structurer avec des initiatives régulières avec une présence affirmée dans différents lieux.

Clermont-Ferrand

Quelques mots pour donner des nouvelles du SCALP de Clermont-Ferrand : le vendredi 27 mai, le FNJ appelait à un meeting à Clermont-Ferrand. Le SCALP avait de son côté appelé de nombreuses associations à une réunion préparatoire afin de débanaliser voire interdire la tenue du meeting fasciste. Seuls l'ASTI, le CASI, et le GAEL (Groupe d'Action et d'Etudes Libertaires) répondirent présents. Lorsque fut abordée l'éventualité d'une manif devant la salle où devait se tenir le meeting fasciste, seul le GAEL accepta. Une cinquantaine de personnes se retrouvèrent devant la salle. Les tuniques bleues étaient venues en nombre épaulées par les RG qui grouillaient comme de la vermine. Peu avant le meeting du FNJ (20 h) les comités de soutien à Juquin nous demandaient de leur servir de S.O. car ils tenaient une réunion publique (dans le cadre des législatives) dans le même bâtiment que le FNJ. Vers 20 heures 30, les comités Juquin pénétraient dans l'édifice gardé par les flics accompagnés par nous quand soudain les tuniques bleues nous en empêchèrent. Seulement dix des nôtres étaient à l'intérieur. Un des suppléant des comités Juquin restait pour filtrer en indiquant aux flics qui devait ou ne devait pas entrer. Pour les anarchistes et les scalpeurs rien à faire. Ceux du SCALP qui étaient à l'intérieur s'affrontèrent directement (verbalement) avec les fascistes du FNJ, aidés logistiquement par les membres d'une secte de Clermont-Ferrand. Enfin au bout de trois heures les services de police laissaient partir les fascistes en assurant leur retraite et surtout en empêchant toute provocation de leur part. Pour cette fois la débanalisation du FNJ a été réussie à Clermont-Ferrand.



LE RACISME DÉFIE LA LOGIQUE

Provocations anticomunistes et antisémites à Villetaneuse

Sur le campus de Villetaneuse, le GUD se fait remarquer depuis quelques temps, en présentant une liste de quatre personnes aux élections universitaires (14 voix), ou encore lorsque certains de ses membres voulaient prendre en cours des sujets d'exposés tel que "la supériorité de la race blanche", créant ainsi divers incidents.

Dernièrement le samedi 28 mai, un commando du GUD a fait une descente sur la faculté de Villetaneuse, collant entre autre des affiches de Troisième Voie, inscrivant sur la porte du bureau d'un professeur juif: "les français travaillent, les juifs en profitent" et saccageant le local de l'Union des Etudiants Communistes. En réaction à ces différents événements, une assemblée générale s'est tenue le 2 juin, regroupant entre 150 et 200 personnes, étudiants comme enseignants. Si l'indignation était générale, il est rapidement apparu un clivage quant à la riposte à mener face aux exactions des fachos. L'UNEF-ID /SOS RACISME s'est contenté de s'en remettre à l'administration de la faculté, et d'affirmer l'éventualité de son soutien en cas de sanctions ou de poursuites judiciaires. En bref, remettons nous en à la police et continuons à tolérer l'UNI, organisation d'extrême droite mais respectable sur le campus. Une action a bien été proposée : faire venir des graffiteurs professionnels (!), pour réaliser une fresque représentant "nos valeurs d'antiracisme"... , mais là encore il s'agissait de s'en remettre aux spécialistes.

Face à ces propositions, les autres intervenants (UNEF-SE, extrême gauche, etc ...) proposèrent une stratégie d'organisation des étudiants contre le retour du fascisme sur l'université, certains allant même jusqu'à proposer de sortir physiquement les fafs du campus, ou pour le moins de leur faire effacer leurs graffitis. Plusieurs personnes ont fait le lien entre cette histoire, les résultats électoraux du gros celt, et les différentes exactions récentes de l'extrême droite, dénonçant ainsi le climat raciste ambiant et mettant en garde contre le fait de considérer cette action comme isolée et sans relations avec un contexte politique et social. La réaction officielle de SOS RACISME a été en substance, "nous ne sommes pas sûr que ces actes aient été commis par les quatre personnes de la liste GUD aux élections universitaires, et de toutes façon, le meilleur moyen de se protéger de ces actions est de défendre nos valeurs antiracistes" (soit adhérez à SOS, et quand tout le monde y sera, les fachos auront disparus). Officieusement, on pouvait cependant entendre, «on connaît leurs noms et adresses, on fait venir notre SO, et on (on c'est le S.O.) leur casse la gueule à l'extérieur du campus» (des fois qu'ils profs y nous verrait). Là encore, il s'agit de s'en remettre aux spécialistes, à la milice privée de SOS, faisant en sorte que les étudiants ne s'organisent pas, et surtout que personne n'ait à assumer d'acte politique radical.

C'est pourtant aux étudiants et à tous les antifascistes de l'université de s'organiser collectivement et de s'opposer à l'implantation et aux descentes des fascistes sur la fac, et autrement que par des discours politiques et le refuge derrière le SO d'une quelconque organisation. Quand le S.O. n'est pas là, les mots et les valeurs enrobées de discours ne pèsent pas lourd contre bannes de base ball, poings américains et lames de rasoirs! Aujourd'hui les skins ratonnent impunément pendant que d'autres font des discours bien au chaud. Si la police ou SOS Racisme offrent leur protection à Harlem Désir, nous sommes tous, et les immigrés encore d'avantage, à la merci des nazillons qui envahissent les rues. Les flics, quand ils ne sont pas de leurs côtés, les relâchent quelques jours après, presque en s'excusant. Il est temps de cesser de jouer les victimes et d'empêcher la vermine de s'étendre. LE GEP

Ligue des Droits de l'Homme

La Ligue des Droits de l'Homme vient de tenir son 68^e congrès. Nous vous livrons ici la motion sur l'Extrême-droite.

Résolution Extrême-droite

Depuis 1979, la LDH n'a cessé de dénoncer, mais aussi d'analyser, les formes diverses et la pénétration croissante, dans la société et la vie politique française, des idées publiquement exprimées par l'extrême-droite. L'ascension du Front National depuis 1983 en constitue l'aspect le plus spectaculaire, les résultats obtenus par le mouvement que dirige J.M. Le Pen au premier tour des élections présidentielles, la crédibilité confirmée que lui a valu l'accord marseillais du 7 juin auprès de la quasi-totalité de la droite française, témoigne, au delà des demi-défaites, de l'ampleur du mal ; des millions de français ne sont pas rebutés par la politique de xénophobie et d'exclusion à consonance raciste préconisée par M. Le Pen.

A la veille du bicentenaire de la Révolution française qui a associé irrévocablement les droits de l'homme et ceux du citoyen, le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme appelle les partisans de la République et de la démocratie à approfondir la réflexion sur les conditions qui ont conduit de nombreux français à juger acceptables les politiques d'exclusion et à promouvoir des propositions concrètes visant à la conquête de nouvelles citoyennetés.

C'est en s'ouvrant à une citoyenneté plus large dans l'entreprise et à l'armée, en agissant pour que les femmes puissent exercer leurs droits civiques de façon pleinement égalitaire, en s'attachant aux problèmes posés par les droits des jeunes, c'est en travaillant sans relâche à ce que les immigrés puissent jouir en France, à toutes les élections locales, des droits du citoyen, que la LDH entend contribuer à faire reculer les idées de l'extrême-droite et célébrer le bicentenaire de la Révolution française.

Ce ne sont que des idées...

La désinformation ne suffit plus aux formations fascistes et racistes. Non content de dire n'importe quoi dans leurs journaux (National Hebdo, Rivarol, Action Française, Militant,...), dans leurs radios (Radio Courtoisie) ou dans leurs tracts. Ils en sont à faire de faux tracts de propagande qu'ils signent de faux noms mais avec adresse de collectifs ou associations antiracistes ou de l'immigration. Le dernier en date (mois de juin) diffusé dans plusieurs endroits de France s'intitule "Nous, jeunes arabes révolutionnaires, informons la population française" et il y est développé : "Nous haïssons par dessus tout la France ; nous allons entrer en lutte contre elle et contre leurs représentants"... "Si nous sommes trafiquants de drogue, c'est pour financer nos achats d'armes qui serviront à abaisser et traumatiser les français et leur pays". "Notre but est d'asservir la France et son peuple..." "Guerre à la France et aux français". Reprenant l'adage : plus c'est gros plus ça marche", ils veulent insuffler dans l'opinion l'idée que la colonisation de la France serait en marche et que les Français vont se retrouver sous le joug des Arabes. Cela pourrait faire rire, mais nous savons bien comment on fabrique une opinion et comment s'exerce la pénétration des idées racistes par des amalgames et des falsifications de chiffres et d'idées. Quant à National Hebdo lui toutes les semaines dans sa rubrique "Douce France" (deux pages) fait de l'immigré et de l'immigration les responsables de la délinquance, des viols, et du trafic de drogue,...sans encourir aucune interdiction ni poursuite judiciaire. Tout est dans l'art des mots, dans la suggestion, mais les descendants de "Je suis partout", journal fasciste et antisémite des années 40 n'ont pas changé d'un pouce. Les images employées pour susciter la haine raciale sont identiques.

Images aujourd'hui si diffuses qu'on ne prend même plus le soin de les dénoncer. Mais les images deviennent réalité dans de nombreux lieux et pour nombre d'individus. S'en offusquer cela passe encore, le dénoncer et s'organiser pour lutter devient pour des journaux une lutte "terroriste" (voir article sur Le Point). Dire que les immigrés sont responsables des maux de cette société, n'est pas du terrorisme, mais de la liberté d'expression - une liberté d'opinion ! Non ne vous inquiétez pas, ce ne sont que des idées...

Torcy

Extrême-droite : Personne ne peut rester indifférent

Des démagogues sans scrupule se sont lancés dans les campagnes de haines et de diversions.

Mensonges quand ils disent que les immigrés vivent sur le dos des Français. La prospérité et la richesse de la France ont été possibles parce que les travailleurs venus de partout ont contribué au développement de ce pays.

Mensonges quand ils prétendent que le départ des étrangers résoudrait le problème du chômage. A tous les niveaux de la société, des immigrés ou des enfants d'immigrés jouent un rôle irremplaçable aux côtés des Français.

Infamie quand ils osent proposer de priver d'allocations familiales les familles d'immigrés. Mystification quand ils disent que les immigrés sont responsables de la délinquance et de l'insécurité alors que ces phénomènes sont le fruit du développement de la crise économique, du chômage et de l'appauvrissement qui en découle. Pourtant c'est sur ces thèmes que le Front National construit ses succès électoraux notamment dans notre région : 16,25% le 24 avril et 13,66% le 5 ju n.

Le collectif "Urgence", créé sur Marne la Vallée par des syndicalistes, des militants associatifs et des militants politiques au lendemain du 24 avril pour participer aux manifestations unitaires de riposte à la parade des troupes de Le Pen a organisé une réunion débat rassemblant plus de 70 personnes avec la participation d'A. Rollat, journaliste au *Monde*.

Lyon :

Nous n'aimons pas la musique martiale Faisons sa fête au fascisme !

Le collectif lycéen étudiant contre l'extrême-droite avait organisé le 21 juin un concert "Géronimo" dans le cadre de la fête de la musique. Plus de 150 personnes sont venues assister au concert. La police voulait faire enlever la banderolle "La jeunesse emmerde le Front National" sous prétexte qu'il ne devait pas y avoir de politique pendant cette fête (!). la banderolle resta accrochée et tout se passa sans problème. Le texte suivant fut lu :

"Aujourd'hui 21 juin, comme tous les autres jours, la jeunesse emmerde le Front National. Si nous sommes ici ce soir, ce n'est pas seulement pour la fête de la musique, de toute manière on est pour qu'on puisse jouer dans la rue tous les jours, quand on veut. On est là ce soir, surtout pour profiter qu'il y ait du monde dans la rue, pour dire notre haine de l'extrême-droite et de tout ce qu'elle représente. Rassurez-vous, nous ne nous contenterons pas de ce seul concert pour nous opposer aux fafs. Contre eux la lutte est quotidienne. Empêchons-les d'agir par tous les moyens, il y a va de notre survie. Aujourd'hui la musique, demain..."

Reims :

Didier Cheret, 21 ans tue un jeune drogué de 23 ans, marginal qui s'était introduit par effraction dans le domicile de celui-ci. "Règlement de compte entre marginaux" titre *l'Union de Reims* du 17 juin 88. Cette affaire est passée sous silence dans la presse nationale qui n'a pas estimé nécessaire de reprendre l'information. Et pourtant !

Reims, depuis plusieurs mois, les skinheads se montrent de plus en plus au grand jour et affirment leur volonté de mainmise sur des quartiers de la ville, notamment dans le centre. ils arborent fièrement leurs idées et n'hésitent pas à passer à l'action : le dimanche 14 juin 1987, des militants antiracistes qui étaient en train de diffuser la carte de citoyen sur le marché sont agressés par des militants de "l'Œuvre Française" qui viennent distribuer des tracts avec pour slogan "Français, défends-toi". Lors du concert Berurier Noir au mois de Mars, des coups de feu sont tirés par des skins. Les jeunes s'opposent de plus en plus souvent aux skins qui veulent imposer leur loi dans le centre ville.

Quel rapport entre les deux ?

Didier Cheret est skin et fait partie de ceux qui participent à des actions dures, notamment à celle de l'agression sur le marché. Titré comme le fait *l'Union de Reims* sur un règlement de compte entre marginaux et même s'il est vrai que ce meurtre ne peut en aucun cas être assimilé à un acte raciste ou sécuritaire, ne tient pas compte des questions qui se posent depuis plusieurs mois sur le laisser-faire des autorités policières et judiciaires en faveur des skinheads qui se voient bien plus protégés que les jeunes qui subissent des contrôles incessants. Si la brigade canine traîne dans le centre-ville le soir, elle met sa hargne à chasser les jeunes et à faire déserrer les rues tout en laissant faire les skins qui ratonnent. Remis en liberté, D. Cheret, inculpé d'homicide involontaire pourra continuer à arborer sa croix gammée et diffuser ses discours haineux et ses pratiques fascistes.

A Reims, Brest, Lille, Paris...les skins fascistes agissent en toute impunité sauf quand ils dépassent certaines limites comme à Brest et Rouen. C'est ceux qui s'organisent et se défendent qui subissent les contrôles et les poursuites judiciaires. Jusqu'à quand ?



De Brest à Rouen :

Les skins arrêtés lors des deux affaires qui ont donné lieu à des papiers dans les journaux nationaux venaient de Lille, Lyon, Paris. Le concert qui devait avoir lieu à Brest organisé par "Rebelles européens", qui produit et distribue les disques des groupes musicaux fascistes, rassemblait une partie de ce que la France compte comme skins fascistes organisés. C'est par l'entremise de "Rebelles européens" que se font les liaisons entre tous ces groupes nazillons français et européens (deux anglais ont été aussi arrêtés). Le groupe "Légion 88" (Le H étant la huitième lettre de l'alphabet : 88 = Heil Hitler et le S est la huitième lettre à partir de la fin : 88 = SS) expliquait dans *le Choc du Mois* que le label "Rebelles européens" servait d'outil culturel pour diffuser les idées nazies. La SERP, créé par Le Pen, autre moyen d'édition des chants nazis étant trop affilié au Front National au goût de Bodilis (chef de "Rebelles européens"). Les condamnations des skins arrêtés se sont élevées entre 1 mois et 9 mois d'emprisonnement pour agression, coups et blessures et de 3 mois ainsi que des amendes pour port d'armes. On ne peut pas dire que la justice ait été très sévère...

Rochefort suite...

Dans notre précédent numéro nous avons retracé l'agression qu'avait subi un jeune lycéen par des skins. Un jugement a été rendu au tribunal de Police de Rochefort. Les faits : Y. s'est fait agressé par D. lors d'un concert rock (les Chihuahuas) pour ces idées. Il est adhérent au Jeunesses Communistes. 1.600 F. de dommages et intérêts ont été demandés. Le jeune agressé a été "discuté" avec le skin en lui demandant pourquoi. Il a dit qu'il continuerait à répandre la terreur, le racisme et lui a précisé: "A la prochaine fois".

Espérons que la jeunesse rochefortaise saura s'organiser et ne pas se laisser agresser par les fascistes et autres skins !

Le Mans : Les skins font de la radio...

Vers 19h45 deux skins sont entrés dans les locaux de "Radio Alpa" et y sont restés jusqu'à 21 heures ; tenue militaire de rigueur, croix celtique, badge "Bleu-Blanc-Rouge" ou "O". Ils ont fait passer leur musique et chanter des chants fascistes.

Après cette agression, une émission spéciale sur les skins et l'extrême-droite a été faite le dimanche 12 juin.

Une émission qui a traité de toute l'extrême-droite : GUD, MNR, POE, PNF, Grece, Club de l'Horloge, MIL, UNI... Tout c'est bien passé, si ce n'est qu'un membre de la mairie (actionnaire de la radio), trouvait qu'il ne fallait pas en faire de trop pour avoir de nouveaux ennuis avec les skins.

Merde à Vauban !

Arpaillage pensait que la mesure en faveur des prisonniers politiques de supprimer l'isolement carcéral qui est reconnu comme une forme de torture allait permettre un apaisement dans l'univers carcéral. Cette mesure qui avait déjà été émise par un membre du cabinet Chalendon a attiré les foudres de la droite qui accusait encore une fois la gauche de pactiser avec les terroristes comme en 1981. Rocard a donc rectifié le tir et dit que cette mesure n'aurait pas lieu pour ceux accusés de crime de sang. Le pauvre ministre de la justice que l'on ne peut accuser pourtant d'être un laxiste ou gauchiste (il a fait toute sa carrière comme compagnon de route de la droite), a encore eu des déboires lors de la présentation de la loi d'amnistie. Une fois encore la droite a crié au loup. Réintégrer les licenciés pour cause d'activités syndicales étaient de trop pour elles. Il s'agissait sûrement de dangereux terroristes! Cette loi d'amnistie dont H. Désir président de SOS Racisme, le GISTI (groupe de solidarité avec les travailleurs immigrés), le MRAP et d'autres associations immigrés demandaient l'extension à ceux qui ont subi les applications de la loi Pasqua a donc été voté sans le moindre amendement concernant une extension qui aurait été un geste de bonne volonté de la part d'un gouvernement aux valeurs de justice, d'égalité, de solidarité comme il se réclame. Un charter de quelques centaines places est de plus prévu après les libérations de détenus survenant après l'amnistie présidentielle. Pasqua avait reexpédié 101 maliens - la gauche elle expulse 6 plusieurs centaines d'étrangers d'un coup - il paraîtrait qu'ils sont d'accords. De toute façon on ne va s'inquiéter pour si peu, car le 8 mai on a voté pour expulser Pasqua, Pandraud, Chalendon,...et leurs valeurs sécuritaires et racistes, les mesures prises aujourd'hui ne peuvent donc qu'être prises dans le respect de l'individu, de ses droits, des libertés, et des valeurs de justice et d'égalité ! Si Rocard aime l'ouverture, qu'attend-il...

Des mutineries... au procès Les mutins prennent la parole

Le 25 mai dernier, cinq mutins de la centrale d'Ensisheim, désignés comme meneurs parmi 250 prisonniers et inculpés pour destruction de biens administratifs, prise d'otages coups et blessures comparaissaient devant le tribunal de Colmar. Les réquisitions du procureur allaient de 6 à 8 ans de prison ferme et le verdict rendu est de 4 ans de prison ferme. Dans la semaine qui suivait, le 31 mai et le 2 juin, cinq puis sept mutins qui avaient totalement détruit le quartier d'isolement de la maison d'arrêt de Besançon étaient à l'heure tour traduit devant le tribunal de cette ville. Les peines prononcées vont de quatre à six mois fermes, tandis que deux inculpés étaient tout simplement relaxés.

Pourquoi ces procès ?

Hormis le procès des mutins de Marseille, tous relaxés sauf un, c'était bien la première fois que l'on demandait à la justice de se prononcer sur des révoltes d'une telle ampleur au delà des mesures disciplinaires d'usage : passage à tabac, transferts, mitard, isolement, etc. La première fois aussi que l'on demandait à des juges de se prononcer sur des mouvements qui par leur extrême violence ne

pouvaient plus être attribués à des problèmes "de chaleur", "de surpopulation ou " de vacances pénitentiaires", mais bien à des problèmes centraux qui figuraient dans la plupart des plateformes revendicatives :

- la suppression des quartiers d'isolement, ces nouveaux QHS devenu de véritables antichambres de la mort lente ;
- pour une véritable application des peines (remises de peines, conditionnelles, permissions et grâces accordées au compte-goutte)
- contre les conditions générales de détention

Des revendications qui furent déjà mises en avant pendant la longue série des révoltes de 87 à Fleury, aux Baumettes, et dans une dizaine d'autres maisons d'arrêts de France, puis au cours de l'hiver 87-88 à St Maur, Bois d'Arcy, Besançon, Ensisheim,...

Par définition, aucun gouvernement ne saurait admettre que la prison lieu de contrôle et instrument ultime de régulation des conflits soit ballotée au grés des révoltes qui ne trouvent plus de débouchés dans le cadre traditionnel des négociations. Le ministère de la justice se devait de répondre d'une manière ou

d'une autre à ce cycle de révoltes ou du moins, de ne pas donner l'impression d'accepter la logique de tous ces mouvements.

Autrement cela aurait été de leur reconnaître une certaine légitimité. Ou encore, courir le risque d'un effet boule de neige incontrôlable avec le temps. C'est bien dans ce sens que Sadon exigeait que les poursuites soient instruites contre certains mutins, appuyé en cela par le ministère de Chalendon et l'ensemble du gouvernement.

Mais entre temps, les élections sont passées... C'est au tour du gouvernement Rocard de gérer cette situation. C'est à lui de décider du déroulement du procès, des peines à prononcer, c'est lui à décider s'il assume ou non la continuité de la politique répressive antérieure.

Des procès surréalistes

A voir le déroulement des procès, Arpaillage, Ministre de la Justice semblait bien de ne pas vouloir ni devoir assumer la politique pénitentiaire de Chalendon. Certes, on s'est offert du spectaculaire. On a déployé maitres-chiens, gendarmes et membres du GIGN (dont certains ont participé au massacre d'Ouvéa) autour du palais de justice. Plus qu'il n'en fallait en tout cas pour prendre d'assaut une prison. Mais il y avait une autre phase du procès. Celle où l'on enlève les menottes aux inculpés, où on leur permet de s'exprimer autant qu'ils le désirent, où on les laisse parler avec les camarades venus les soutenir, où l'on fait même état de la solidarité qui s'exprime vis à vis des inculpés... et ceci devant la presse nationale et les caméras de télévision convoquées pour l'occasion. Où l'on accepte, le temps d'un procès, qu'ils parlent de l'isolement, de remises de peines ou de la vie en centrale. Un gouvernement qui savait les deux alternatives possibles, qu'il aurait d'une manière ou d'une autre à assumer. Qui savait que se livrer un matraquage en bonne et due forme des mutins inculpés serait prendre le risque de nouvelles révoltes. Tandis que lâcher trop de lest équivaldrait à une reconnaissance de ces révoltes et à une victoire, tout au moins partielle, des mutins inculpés et des mutineries.

Alors, face à cette situation qui faisait aussi figure de test, il a choisi de répondre des deux façons. D'un côté, à Besançon, où les enjeux étaient moins grands qu'à Ensisheim, et où il était plus facile au gouvernement de passer l'éponge, les peines prononcées à l'encontre des mutins sont on ne peut plus modérées. De l'autre, à Ensisheim, on réprime. Et on n'y va pas avec le dos de la cuillère ; 4 années de prison pour chacun des 5 inculpés. D'un côté, on lâche du lest, on tente l'apaisement. De l'autre côté, on choisit la fermeté totale. D'un côté, on se dissocie de la politique répressive de Chalendon, de l'autre, on l'assume. Bref, c'est la tactique choisie par Arpaillage afin de "satisfaire tout le monde" et d'apparaître "modéré". C'est ainsi qu'il entend "couper la poire en deux".

Une victoire partielle

Mais la réalité est qu'il se trompe. Qu'il en va tout autrement. D'abord, parce qu'il n'a pas choisi la

"modération" pour tous les mutins. Parce que si le jugement de Besançon indique clairement une victoire partielle des mutineries, celui d'Ensisheim indique tout aussi clairement que le rapport des forces doit encore s'affermir. D'autant que ce qui attend les mutins à l'intérieur des prisons reste toujours d'actualité : l'isolement, le mitard, les transferts, etc.

Mais ce n'est pas tout. Arpaillage s'est trompé aussi en croyant pouvoir mettre un terme au cycle des révoltes. Il ne nous faut pas oublier qu'il n'a à aucun moment pris position sur les QI (Quartiers d'isolement), et remises de peines, combattues par les mutins. Il a simplement dénoncé les poursuites. Il a pris position sur la forme et non sur le fond.

Et il doit apprendre qu'il ne s'en tirera pas aussi facilement. Qu'il n'est pas quitte, face aux prisonniers. Qu'il ne suffit pas de laisser parler des quartiers d'isolement et de "comprendre" la rage de ceux qui s'y trouvent, mais qu'il faut les fermer. Qu'il ne suffit pas de regretter l'arbitraire de l'administration pénitentiaire, mais qu'il faut le rompre. Qu'il ne suffit pas de larmoyer sur le triste sort des longues peines, mais qu'il faut leur permettre de sortir.

Le gouvernement doit comprendre, nous devons lui faire comprendre que le risque d'explosion qui l'a fait reculer en partie (à Besançon) n'a pas disparu parce que les raisons de la révolte des prisonniers demeurent. Et c'est à nous aussi, jeunes, immigrés, travailleurs, chômeurs, etc, qu'il appartient de la faire reculer et pour toujours.

*Soutenons les luttes et les révoltes des prisonniers!
Non au quartier d'isolement, au mitard et au prétoire !
des permissions, des remises de peine, des
conditionnelles pour tous !
Solidarité avec les prisonniers en lutte !*

Commission Prison-Répression
BP 771 75123 PARIS cédex 03



COLON'S BLUES

De toutes les couleurs

Les 27-28-29 mai s'est tenu à la Bourse du Travail de St Denis les Etats Généraux de l'immigration. Vous trouverez dans les pages suivantes, des comptes rendus de deux ateliers (école, permanences juridiques) et un forum (obstacles à la nouvelle citoyenneté). Nous publions aussi les synthèses de deux ateliers : Vie locale partenariat, et logement, ainsi que des extraits du discours de clôture du Président de Mémoire Fertile.

Vous trouverez également un interview d'un participant actif à ces Etats Généraux. Mémoire Fertile espère que la réussite des EGI sera concrétisée dans les pratiques quotidiennes et collectives des associations.

Par manque de place, nous ne pourrions pas passer les différentes initiatives, actions, activités prises dans les luttes de l'immigration par de multiples associations. La question de construire un rapport de force pour l'abrogation des lois Pasqua reste posée. SOS Racisme qui a dénoncée cette loi ne semble pas avoir la volonté de faire pression sur le nouveau gouvernement. Par contre nombre d'associations issues de l'immigration ainsi que des associations de solidarité ont fait de celle-ci un premier objectif à atteindre. Sans oublier la fermeture des centres de rétention (celui d'Orly est en voie de construction) ou la fin des mesures restrictives concernant le regroupement familial.

Interview

- En quoi consistait la démarche des E.G.I. ?

- La démarche des E.G.I. consistait à prendre en compte les préoccupations des différents groupes, associations, collectifs rencontrés dans les régions à la fois en leur donnant une audience et en les prenant comme thèmes de discussion lors des trois journées de réflexions.

Mais outre les préoccupations, il s'agissait de faire en sorte que les acteurs des régions les plus éloignées échangent sur les limites et les obstacles qui les freinent dans leur action, mais aussi sur les moyens à mettre en oeuvre pour dépasser les difficultés actuelles communément rencontrées.

La démarche consistait également à offrir des tribunes dans le bulletin des E.G.I. afin de multiplier les espaces d'expression et que l'on puisse enfin rompre avec l'idée de la "culture exclusivement orale de l'immigration". Sur ce point l'objectif a été atteint.

La démarche des E.G.I. allait dans le sens d'une plus grande participation à la préparation des E.G.I. sur la base de la citoyenneté. C'est à dire qu'elle s'adressait autant aux associations traditionnellement liées à l'immigration (associations immigrées communautaires, associations de femmes immigrées, associations de jeunes, associations de solidarité) et ayant intégré la revendication de

citoyenneté qu'aux différents groupes, collectifs, associations ayant déjà eux-même une pratique de citoyen ou ayant intérêt à porter cette légitime revendication : chômeurs, précaires, comités de locataires, associations de handicapés ...

Enfin, il s'agissait avant tout de se donner des perspectives, de faire le point sur notre histoire, c'est à dire l'histoire de l'immigration en France, l'histoire de ses luttes et des étapes par lesquelles elle a pris la place d'actrice qui lui revenait. Nous avons jugé primordial la réappropriation de cette histoire qui est aussi celle de la France contemporaine.

- La création de Mémoire Fertile

- "Mémoire Fertile" fut créé en automne 1987 pour donner une base juridique au groupe porteur, pour des raisons financières et techniques (dépôt d'un dossier de demande de subvention), d'autre part pour éviter la suprématie d'une association sur les autres. Nous ne voulions pas que telle ou telle association ressorte plus que les autres, or cela aurait été inévitable sans Mémoire Fertile, cela ne l'a pas d'ailleurs totalement empêché. Une vingtaine d'associations ont adhéré à Mémoire Fertile, d'autres ont préparé les EGI sans y adhérer, à égalité de droit cependant. Les deux termes du titre indiquent bien notre démarche, la

mémoire fait référence à la réappropriation de l'histoire de l'immigration et des luttes de nos aînés. Fertile, parceque c'est justement notre mémoire qui fertilise notre avenir que nous voulons riche et productif.

- *Quelle participation aux EGI ?*

- Autour de trois cents personnes et cent vingt associations sur les trois jours, mais ce ne sont pas les chiffres qui renseignent sur la participation réelle. Les gens sont venus pour des raisons différentes dont certains par simple curiosité ou pour vérifier le bien fondé de leur scepticisme. Il faut regretter aussi la diminution du nombre des participants au fil des jours.

- *Quelles perspectives se dégagent pour l'avenir ?*

- Difficile à l'heure actuelle de préciser les perspectives qui se dégagent, ce que l'on peut dire c'est que des volontés se sont affirmées pour s'ouvrir à d'autres couches sociales, française de longue date, mais exclues de leur citoyenneté réelle pour des raisons diverses. Des alliances sont donc envisageables sur la base d'intérêts communs, signalons la présence de CASH/ACP et de la CNAFAL au bilan des EGI et leur volonté de se joindre à nous. Cependant seul l'avenir nous dira comment se seront traduites ces volontés.

- *Le concept de Nouvelle Citoyenneté*

- J'ai moins envie de parler de Nouvelle Citoyenneté que de citoyenneté : la citoyenneté est une chose précise, partout et de tout temps c'est le droit des habitants de la cité à participer aux décisions qui les concernent et à les contrôler. Ce qui change ce sont les critères d'attribution de la citoyenneté (âge, sexe, nationalité, religion, statut social, sanction pénale...). C'est sur ces critères que nous devons débattre, afin d'en proposer d'autres plus adaptés à la situation actuelle et moins discriminatoires. Nous devons aussi donner notre avis sur l'espace territorial où exerce la citoyenneté, le monde devenu familier par la rapidité des déplacements, modifie nos notions de distances : la France est un village, l'Europe doit être la nouvelle "cité" à l'intérieur de laquelle tous ses habitants doivent exercer leur citoyenneté.

Pour faire avancer l'idée de citoyenneté au niveau du quotidien, il faut susciter des débats sur la question mais surtout populariser les exemples d'actions menées avec une conscience de citoyen par des groupes et associations qui ont déjà commencé à prendre leurs responsabilités et à faire valoir leurs droits à défendre leurs propres intérêts. Des exemples existent dans les secteurs du logement, du travail, du droit au séjour...

- *D'où vient le besoin de se structurer*

- Le besoin de se structurer est un besoin naturel presque instinctif, c'est la condition de notre force, de notre apparition commune laquelle légitime notre

UN NOIR AU GOUVERNEMENT!



action. Depuis cinq ans environ ce besoin est d'autant plus fort et plus difficile à combler que des composantes nouvelles ont fait leur apparition : les jeunes et les femmes. Ces groupes sentent qu'ils ont leurs racines dans l'histoire de l'immigration vécue par les associations les plus anciennes, ils ont une mémoire commune et veulent se rejoindre, mais par ailleurs, ils ont leur spécificité; une éducation reçue en France, d'où une histoire, des préoccupations, des intérêts et des besoins communs aux autres jeunes de leur âge. Ne voulant pas se couper de la génération de leurs parents, ils s'allient aux associations dans lesquelles leurs parents ont pu se reconnaître mais il faut admettre que la communication n'est pas complètement naturelle et que seuls l'attachement sentimental et les efforts de part et d'autres sauvegardent le lien qui les unit. Les quelques associations de jeunes participant aux EGI ne se sont investies que dans les derniers moments mais il est à noter qu'elles entendent poursuivre leur participation dans "Mémoire Fertile". Quant aux associations de femmes est ce parce qu'elles se sentent plus proches des femmes en général que des hommes de leur pays d'origine ? Toujours est-il, qu'aucune n'a souhaité représenter sa sensibilité propre dans le cadre des EGI.

- *Le concept de nouvelle citoyenneté a déjà été porté au moment de Convergence 84, quelle différence avec Mémoire Fertile.*

- Effectivement la nouvelle citoyenneté avait déjà été portée lors de Convergence 84, car à cette époque nous savions intuitivement que ce concept était novateur et surtout légitime. La différence est que nous n'avions pas théorisé, mais déjà à ce moment là, on a voulu rompre avec l'idée que les Français participant à Convergence 84 n'étaient là qu'en solidarité avec l'immigration, en disant que les Français étaient là d'abord parce que les problèmes mis à jour par la population immigrée les concernaient aussi. Il s'agissait d'affirmer la communauté d'intérêts entre les populations immigrées et certaines couches sociales, qui bien que françaises, se trouvent de plus en plus exclues de certains de leurs droits.

Limites de la lutte juridique contre les expulsions

Cette atelier centré autour de la lutte contre les lois restrictives vis à vis de l'immigration a été l'occasion de faire un bilan des pratiques des permanences juridiques. Très suivis par les associations qui il est vrai sont plus que confrontées aux situations de non droits touchant une grande partie de la population étrangère. La succession de textes législatifs allant dans le sens d'une restriction toujours plus grande du droit des étrangers, d'une précarisation accrue de la situation des citoyens étrangers et d'un cloisonnement renforcé du regroupement familial etc, ont implusé une nouvelle dynamique d'actions juridiques. Mais beaucoup d'associations ont du mal à asseoir leur travail dans une perspective de longue durée. Le travail quotidien et astreignant du travail juridique se voit confronté à deux problèmes :

- la formation des militants aux questions du droit
- le manque de perspective à moyen terme de solution et de lutte plus "globale" que le soutien au cas par cas.

Si pendant le premier septennat Mitterrand la régularisation des sans-papiers avait pu marqué un acte positif vis à vis de l'immigration, avec la loi de 1984 sur le regroupement familial et les centres de rétention, on était revenu à une politique très restrictive. La loi de 1986 de Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers aggravant d'une manière décisive les droits des étrangers.

Chaque association a décrit ses activités et ses manières différentes de procéder pour faire respecter les droits et essayer d'obtenir le maximum de réussite. Si l'aide juridique est la première forme par laquelle toute association passe, d'autres existent :

- faire pression sur la Préfecture par des pétitions, des manifestations

- occuper des lieux institutionnels (mairies, Direction départemental du travail, Préfecture)

- faire intervenir des élus.

Mais le bilan de toutes ces actions restent que sans une transformation de la législation, nous ne pouvons que gagner sur des cas isolés.

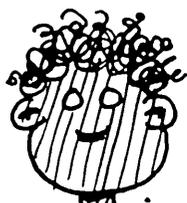
Plusieurs associations ont souligné qu'elles avaient engagé des campagnes pour l'abrogation des lois Pasqua : SOS refoulements à Dijon, le Réseau anti-expulsions de Bordeaux,... Mais sans une campagne nationale et d'envergure, et sachant que Mitterrand avait dit qu'il n'était pas question de revenir à la législation antérieure, tout le monde était bien conscient qu'il n'y aurait pas de travail législatif sur ce sujet. Si la loi Pasqua était la cible de tous, beaucoup rappellèrent que sous la gauche aussi des lois anti-immigrés avaient voté.

La question de l'Europe et d'une législation européenne concernant l'immigration étant à l'ordre du jour avec l'Acte Unique Européen de 1992, les perspectives ne sont pas favorables. L'harmonisation au plus bas des différentes législations doivent entraîner de la part des associations une recherche pour travailler au niveau européen.

Il faut donc exercer une pression sociale et instaurer un rapport de force pour amener le gouvernement à modifier sa politique vis à vis de l'immigration. Il faut que les décrets et les circulaires ne changent pas au gré des gouvernements. La situation aujourd'hui vis à vis du droit des étrangers est au plus bas depuis 1945. A l'aube de fêter le bicentenaire de la Révolution qui avait vu l'instauration du droit des citoyens, une véritable révolution s'impose pour faire aboutir les revendications des populations étrangères...



FAUX
ETRANGER



URAI
ETRANGER



URAI-FAUX
ETRANGER



FAUX-URAI
ETRANGER



CARREMENT
ETRANGER

Obstacles à la nouvelle citoyenneté

Ce forum consacré aux obstacles à la citoyenneté commença par un exposé de Patrick Mony du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien aux Travailleurs Immigrés) qui dressa un panorama des obstacles les plus flagrants à la citoyenneté actuelle :

- les restrictions au droit au séjour avec les lois Pasqua du 9 septembre 1986, les limitations du regroupement familiale du décret Dufoix ("droit de vivre avec toute sa famille"), mais aussi le retour (pressions de l'Etat et de l'entreprise, non respect des droits acquis, impossibilité de revenir si échec) qui revient en fait à «considérer qu'une partie de la classe ouvrière ne sont pas des citoyens»

- le droit d'expression : si Patrick Mony indique que le mouvement associatif immigré peut être un levier pour poser les problèmes des immigrés dans le mouvement associatif en général (associations de parents d'élèves, de locataires...), il y a peut-être un risque de marginalisation (par le biais du FAS). Le droit d'expression dans le monde de l'entreprise est toujours limité : si le droit de vote aux prudhommes est acquis depuis peu, il est toujours impossible pour un travailleur immigré de se faire élire.

- inégalité aussi au niveau des droits sociaux avec en outre la territorialité des prestations sociales. (les remboursements maladie ou la retraite par exemple ne peuvent être touchés par les travailleurs immigrés que s'ils résident en France).

Ce tableau rapidement brossé par l'intervenant du GISTI ne reprenait que les inégalités les plus connues mais des dizaines de petites inégalités existent dans les textes.⁽¹⁾

D'une manière plus générale les autres intervenants se sont interrogés sur les différentes

conception de la citoyenneté. Faut-il ne voir que la citoyenneté actuelle, ou même qu'une citoyenneté réduite au seul droit de vote, elle serait pour Danielle Lochak qu'une citoyenneté pauvre, pour elle la citoyenneté c'est aussi la stabilité (dans la résidence...), l'accès à toutes les professions... D'autres préfèrent parler de Nouvelle Citoyenneté, comme Albano Cordeiro, qui ne veut pas rentrer dans la citoyenneté telle qu'elle existe et veut «l'éclatement de la citoyenneté figée sur l'Etat-Nation.» avant de demander s'il est «possible de trouver des droits collectifs de citoyenneté»⁽²⁾ tout en évitant la constitution de lobby et la formation d'une élite de nationaux parlant au nom de l'immigration. La clarification sur Citoyenneté et Nouvelle Citoyenneté doit être poursuivie car le débat à montrer de nombreuses différences de conception. Il ne faut pas que ces notions deviennent des notions vagues ou creuses.

(1) Le GISTI est en train d'en faire la liste et le résultat de ce travail sera publié.

(2) A ce propos voir Albano Cordeiro Pour la nouvelle citoyenneté: l'effet ha(l)logène, texte distribué lors des EGI et disponible à Reflexes.

L'immigration et le logement, rôle des associations

Le logement est constitutif à la fois d'un rapport à la ville, au quartier plus ou moins valorisé induisant une géographie symbolique de la ville et d'un rapport à la fonction sociale.

Contrairement aux idées reçues l'accès au parc du logement social offre une qualité d'habitat nettement supérieure à celle du secteur privé. Il est intéressant de souligner que les ménages étrangers sont plus nombreux à occuper des logements privés très dégradés à cause de la faiblesse financière des propriétaires qui souvent ne peuvent engager les travaux d'entretien. Ainsi, les étrangers font ils l'objet de discrimination pour l'accès au parc du logement social, naturellement discriminés au vu de critères de



MEURTRES DE JEUNES
IMMIGRÉS ...
L'ENQUETE PIETINE !

nationalité (voir origine, coloration, prénom et de ressources).

Deux types de réflexions sont à articuler :

- L'une liée à la crise du logement qui émerge de façon massive et différente comparée aux années 60,
- L'autre au regard du fait que les populations aux revenus modestes sont au cœur des exclusions.

Face à une crise institutionnelle, une crise du logement et une crise des ressources se pose la question de l'engagement de l'Etat. Les opérations des pouvoirs publics (réhabilitations programmées DSQ) n'ont pas répondu de façon efficace aux dysfonctionnements du logement social.

Etant entendu que quantitativement, la demande de logement va aller croissante, la situation semble exiger un réengagement de l'Etat, les collectivités locales, les élus ont des pouvoirs accrus et entretiennent des politiques ségrégatives du logement. La loi de décentralisation mériterait à ce titre des réaménagements, cela nous amène à nous poser la question:

De quelle marge de manoeuvre en terme de stratégie d'action, global dispose t-on face à une politique qui crée et entretient la ségrégation d'une part et qui dans un même temps conduit des opérations qui consistent à rattraper des situations certaines fois irrécupérables

Face à cette situation de pénurie de logement deux logiques sont préconisées.

- A court terme, une logique d'affrontement pour des situations qui l'imposent par nécessité immédiate (l'exemple de la cité Gutenberg est à cet égard significatif)

MAIS SI LE PEN VIRE TOUTS
LES IMMIGRÉS... SUR QUI ON
VA POUVOIR COGNER, NOUS ?
ALORS JE VOTE MITTERRAND!



- A long terme, création des conditions d'un rapport de force.

Partant d'un constat d'absence de capacité d'intervention du secteur associatif issu de l'immigration, il est capital de se donner les moyens de rendre explicite le fonctionnement du logement en prenant soin d'éviter de se placer d'un point de vue de l'ethnicité (qui ne bénéficie pas en France d'un espace de droit).

Les conditions de ce rapport de force passent par la connaissance et l'utilisation des outils existants : espaces de droit, comités de locataires, organisations syndicales (1% patronal, interpellation des pouvoirs publics).

Cela suppose une information et une formation, du milieu associatif complexe du logement.

Vie associative, vie locale et partenariat

Une centaine de personnes ont assisté à cet atelier. C'est dire l'importance des enjeux qui y étaient traités. Ces enjeux s'articulent autour de trois grandes interrogations qui traversent le mouvement associatif :

- * quels sont nos objectifs ?
- * quelle place avons nous déjà prise et voulons nous ?
- * et quelle relation de partenariat nous paraissent correspondre à nos intérêts ?

Nous avons demandé à trois associations de présenter leur logiques d'action, en apparence elles étaient à la fois contradictoires et complémentaires mais sur le fond leurs objectifs étaient les mêmes : reconaissance officielle, l'autonomie, l'égalité.

En fait le seul problème était pour elles, comme pour toutes les autres associations celui des différentes approches des 3 principaux types de partenariat. C'est à dire fallait-il vouloir ou refuser de travailler avec :

- 1) le milieu associatif
- 2) les institutions
- 3) les partis politiques et syndicats

En adaptant à chaque fois notre stratégie aux différents types de partenaires. Pour la majorité des associations présentes, oui on peut vouloir ce partenariat, mais en précisant qu'il ne veut pas dire coopérer, se compromettre, mais plutôt transformer, faire bouger les choses en faisant entendre une voix nouvelle. Un partenariat pratiqué comme facteur de changement de la société civile. D'autres, sans refuser ce partenariat, s'inquiétaient : l'un dira "partenariat ça veut dire qu'on est joueur dans la même partie, qu'on accepte de se passer la balle. Mais nous on n'a pas envie de lancer la balle à n'importe qui ?"

Problème : à jouer avec le diable va-t-on perdre son âme, ou devenir plus malin que lui ?

La question restait posée : si on veut prendre part

directement, sans intermédiaire aux questions qui nous concernent directement, il faut être là où les décisions, les orientations se prennent. Si l'on prend l'exemple du partenariat avec une municipalité, comment éviter de se faire piéger, de devenir les cautions, les serviteurs d'une politique municipale que nous ne maîtriserions pas ? Du coup cela a soulevé un autre problème, celui d'avoir une bonne connaissance de ce que nous sommes, ce que nous voulons, une bonne formation, autant sur nous que sur nos partenaires.

MEMOIRE FERTILE

Ecole - Langues et cultures d'origines

Cet atelier voulait faire le bilan de «la pratique des associations et de l'Ecole». On y a successivement abordé le problème des langues et cultures d'origine, et le soutien scolaire mis en place par certaines associations locales.

Pour ce qui est des langues d'origine, un certain nombre d'intervenants ont une fois de plus regretté qu'elles n'aient pas la place qu'a l'ensemble des autres langues vivantes (anglais, allemand, espagnol). Certains ont insisté «sur l'importance de la réappropriation de leur histoire et leur mémoire, outil indispensable à l'affirmation de leur identité, condition primordiale pour qu'ils (les enfants) abordent l'école débarrassés de tout complexe.»

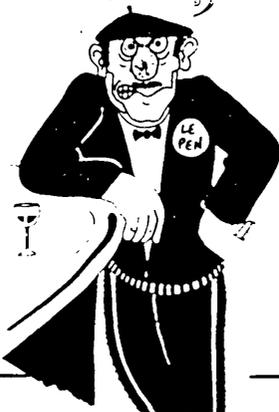
De nombreuses associations sont intervenues sur la question du soutien scolaire, certaines comme Texture qui avait les moyens humains et financiers de faire des ateliers de soutien scolaire ont préféré faire un travail plus général de réappropriation de la mémoire, et de la culture. Pour d'autres comme Sos Ca Bouge de Bondy, la création de l'atelier n'est pas d'une demande d'enfants ou de parents mais du vécu de jeunes de vingt ans de l'association qui "s'en étaient

sortis". Ils ont commencé par créer un centre de loisir, une école de football puis ensuite des ateliers de soutien scolaire qui touchent une cinquantaine d'enfants de la cité. L'initiative démarré à la rentrée 1987, s'heurte à quelques difficultés dont celle de la formation des intervenants, du lien avec l'école, et du manque de moyens humains pour aider les adolescents. Vite Ecris à Toulouse, en faisant entrer ses jeunes animateurs dans l'école deux heures par semaine, cherche à réconcilier les jeunes et l'école, car «rien ne collait entre les jeunes et l'Ecole», par exemple tout différent entre le langage de l'école et celui de la rue.

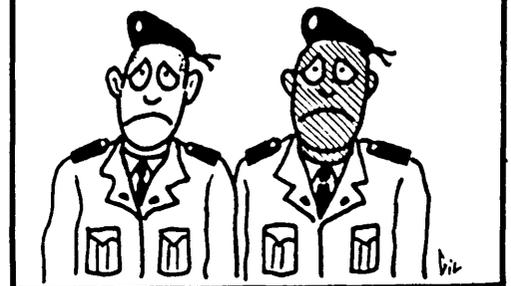
Si les associations intervenantes ont souvent été critiquée par rapport à leur travail peu ont évoqué le fait que le soutien scolaire (promu financièrement par le Fond d'Action Sociale) participe aussi au renforcement de la course au diplôme, à la réussite.

Ce travail des associations de soutien scolaire devrait s'articuler avec un travail dans les associations de parents d'élèves pour une meilleure prise en compte dans l'Ecole des difficultés des jeunes "de milieux défavorisés".

MOI, JE SUIS PAS... NIC! RACISTE,
MAIS JE RECOMPTE TOUJOURS
MES DOIGTS QUAND J'AI SERRÉ
LA MAIN D'UN... NIC! ARABE!



ASSIMILATION, INTEGRATION
DROIT A LA RESSEMBLANCE...



Discours de clôture des EGI

Extraits du discours de clôture des Etats Généraux de l'Immigration par Said Bouamama président de Mémoire Fertile.

(...) "Nous avons pu également dépasser d'autres clivages qui ont encombré pendant plusieurs années notre action. Les divisions entre associations issues de l'immigration et associations de solidarité, celles entre la soi-disante 1ère génération et ceux que les médias ont dénommé les "beurs" pour les couper de leur histoire, ont été abolies lors de ces trois jours, pour là encore, indiquer qu'une action collective est possible.

Mais l'élément de réussite le plus marquant n'est pas dans le domaine du quantitatif mais dans celui du qualitatif. En travaillant sur le thème de la citoyenneté, en commençant à se réapproprier cette idée nouvelle d'avenir, nos associations ont su échapper aux habituelles querelles de chapelles, de leaderships et d'enjeux de pouvoir, pour se poser les questions de notre avenir et des besoins de nos communautés. Elles ont affirmé la nécessité de s'ouvrir aux luttes de la société française, leur désir de se battre avec tous les Français qui vivent les mêmes problèmes d'exclusion, d'oppression et d'exploitation. Cette qualité s'est concrétisée dans une détermination à s'engager politiquement dans tous les axes de la vie sociale." (...)

"Cependant, malgré cette réussite et cette maturité, les EGI ont mis en évidence des carences profondes de notre mouvement et des limites pour lesquelles il faudra bien trouver ensemble des solutions" (...)

" Mais également des limites politiques qui se sont exprimés dans les niveaux de compréhension très différents du débat sur la citoyenneté et ses enjeux. Nous devons, si nous voulons être à la hauteur des besoins de nos luttes et à la hauteur des intérêts de nos communautés, élever la débat entre nous, répondre aux besoins évidents de la formation politique et technique qui se sont exprimés tout au long de ces trois jours. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'un besoin, mais aussi d'une demande explicite qui s'est exprimée tout au long de la préparation dans les différentes régions et dans certains ateliers.

En effet, il faudra bien se décider un jour à prendre nos responsabilités, à arrêter de passer systématiquement d'une unité mythique et de façade à une division exagérée et irresponsable. Il faut rompre avec la politiciannerie pour atteindre la politique, et il ne faut pas sous estimer l'importance du travail de nos Etats Généraux, il ne faut pas cependant pas non plus les exagérer. Ce travail reste à faire, l'essai doit être transformé, les responsabilités doivent être réellement prises. Sans cela, la revendication de

citoyenneté restera dans le domaine incantatoire, dans le domaine de la quête de la recette miracle.

Au contraire nous devons nous battre pour éviter que la revendication de la citoyenneté ne devienne pas un nouveau gadget à la mode, ou une valeur morale généreuse, inutile et impuissante." (...)

"Pour répondre aux besoins qui se sont exprimés lors de ces EGI, nous devons rejeter les démarches apolitiques laissant notre mouvement éparpillé et sans parole collective. Mais il faut également rejeter les idées de création d'une nouvelle institution lourde et hiérarchique. Nous avons pas la prétention de constituer un nouveau parti politique mais simplement de faire de la politique collectivement .

Ces besoins sont nombreux et il faudra bien choisir des priorités. Parmi celles-ci, je voudrais en souligner deux qui semblent fondamentales pour l'avenir au regard de ce qui s'est débattu tout au long des EGI.

Le premier est le besoin de formation politique et technique des militants associatifs. Mémoire fertile peut et doit être un lieu de réflexions et de propositions de solutions à cette question.

Le second est le besoin d'apparition politique et collective, en particulier lors des échéances fondamentales de la vie politique française et européenne. Mémoire Fertile peut et doit permettre cette apparition en créant comme elle l'a fait avec les EGI, les conditions d'une réflexion collective et démocratique sans vouloir homogénéiser arbitrairement notre mouvement, sans prétendre gommer nos divergences politiques et marquer notre diversité."





Meurtres racistes, appels à la haine raciale, humiliations continuelles envers les immigrés, briseurs de grève et nervis du patronat et des banquiers, mercenaires de l'élitisme nationaliste et chauvin, ennemis du progrès social et de l'émancipation des hommes et surtout des femmes de notre planète, apologistes

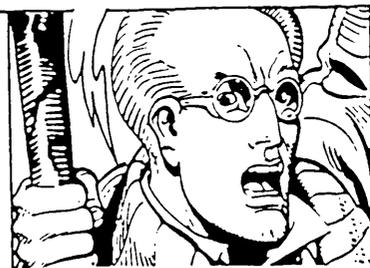


MAUDITS ...
MAUDITS
ASSASSINS !

de la brutalité, de l'exclusion, de la réclusion et de la peine de mort, partisans de l'autoritarisme, du militarisme et du renforcement de la coercition et de la hiérarchisation, gardiens des privilèges de toutes les "élites" historiques, religieuses et économiques de la nation, nostalgiques du colonialisme,



EN AVANT, CAMARADES...
CHASSONS CES PORCS DE
NOS CITES !!!



ne, du nazisme et autres impérialismes, censeurs et pourfendeurs de tout ce qui sort du cadre de la famille patriarcale, du travail salarié, de la discipline scolaire, militaire et civique...



VOILA CE QU'INCARNE LE FRONT NATIONAL ! VOILA TOUT CE QUE NOUS HAÏSSONS ! PARTOUT. TOUJOURS COMBATTONS LA BÊTE IMMONDE.

UNISSONS-NOUS ET BOUTONS LE FASCISME HORS DE NOS PAYS !

SCALP

Billet d'humeur

Environ 120 associations, dont la moitié de Paris, mais très peu d'associations de jeunes des débats en ateliers intéressants mais débouchant rarement sur des propositions concrètes, (exemple pas de propositions de campagne sur les lois du 9 septembre ou les décrets Dufoix sur le regroupement familial), des tables rondes aux propos parfois curieux (Formation, Europe) où l'on apprend que l'Europe peut être une chance pour les immigrés ! (voir à ce propos l'article dans ce numéro sur le groupe de Trevi qui prévoit l'installation d'un visa de séjour pour un travailleur immigré en France voulant se rendre en RFA par exemple). Sinon d'une manière plus générale que retenir de ces EGI ? Peut-être une volonté fortement exprimée de se faire reconnaître tant au niveau local qu'au niveau national comme des interlocuteurs valables. A noter la présence dans ces EGI de représentants de l'administration, ou la visite éclairée de François Doubin ministre à ce moment là. Se faire reconnaître comme interlocuteur pourquoi pas lorsque l'on a un réel mouvement derrière soi, sinon c'est se faire mousser et pour rien gagner.

"Rompre avec la politicaillerie pour atteindre la politique", s'engager dans la vie politique (associations familiales, de locataires, de parents d'élèves...), d'accord mais alors pourquoi alors qu'un des deux seuls mandats donnés à Mémoire Fertile c'est organiser une rencontre nationale à la rentrée pour étudier comment s'investir dans les élections municipales et européennes. Plutôt curieux comme nouvelle façon de faire de la politique que de s'embourber dans des échéances électorales qui à l'image de l'opération Juquin risque de donner de piètres résultats. Se présenter pour faire quoi ? 1,2 peut-être 3% , pour ensuite intégrer les listes de gauche au deuxième tour ? Pour obtenir un strapontin afin de gérer la mal vie ?

Curieuse conception de l'autonomie...

Devenir de Mémoire Fertile

(...) Au niveau politique les EGI ont été marqués par deux dimensions contradictoires :

1/ la perception par le Mouvement Associatif Issu de l'Immigration (MAII) de ses limites politiques actuelles, du besoin de sortir de l'immigrature, de la nécessité de faire de la revendication de la citoyenneté le moyen d'une nouvelle stratégie et de tactiques nouvelles. Cette perception est apparue artisanale, tâtonnante, non maîtrisée théoriquement et non assumée pratiquement, mais elle est apparue sous l'ombre d'un doute très fort.

2/ la faible préparation et de maturité politique du MAII pour assumer cette tâche. Les EGI ont mis en évidence le besoin immense de cadres associatifs formés politiquement et capables de théoriser la pratique diverse et riche du MAII. Les écarts de réflexion sont apparus énormes, les degrés de maturité politique immense, les capacités de relier tactique et stratégie, théorie et pratiques inégales, alors que dans le même temps tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une politisation plus grande du MAII, sur le besoin de sortir de l'immigrature et de passer à l'offensive. La résolution de cette contradiction objective et réelle entre besoins et capacités de réponse, doit être la tâche essentielle du MAII dans la période à venir, si nous voulons dépasser les limites actuelles de notre mouvement et assumer les tâches qui se posent à nous. Quelques propositions en perspectives

Sur la base des éléments de bilan, nous proposons à

Mémoire Fertile d'accepter le nouveau mandat confié par les EGI. Pour réaliser ce mandat nous proposons les priorités suivantes :

- Maintenir le bulletin MF (que vous pouvez vous procurer 67 rue de Dunkerque 75009 Paris) en tant qu'espace d'expression, de débat et de confrontation. En particulier nous proposons que les numéros à venir laisse une place importante au bilan des EGI.
- Coordonner la préparation des municipales en recensant les différentes initiatives existantes, en diffusant l'information, en suscitant de nouvelles initiatives là où la situation semble mûre, et en préparant une rencontre du MAII sur la question des municipales.
- Faire les travaux de préparation pour la création d'un lieu de formation pour les militants associatifs qui prendra en compte les potentialités existantes dans le mouvement associatif. Ceci doit être précité d'un travail recensement des besoins, d'un débat sur le rôle et les moyens d'un tel cadre de formation politique. Nous devons aboutir d'ici la prochaine rencontre à une proposition concrète technique, politique et financière.
- Intervenir en tant qu'instance politique provisoire mandatée par les EGI. Lors des événements et échéances de la vie politique française, il faut ici arrêter les fausses modesties justifiant l'inaction et prendre nos responsabilités.
- Faire les démarches administratives pour doter Mémoire Fertile en infrastructure matérielle, financière et en permanents pour assurer ces tâches. (...)

C'est la lutte !

Nous vous avons dressé dans le numéro 14 de Réflexes un panorama de la campagne développée par le collectif "Droit d'asile-Urgence Absolue". Le 10 juin s'est tenu à Paris une conférence de presse organisée par le collectif ayant pour objectif d'attirer l'attention sur les questions du droit d'asile qui risque d'être encore plus restrictif après l'entrée en application de l'Acte Unique Européen en 1992.

Harmoniser les législations, "combattre l'immigration du Tiers-Monde, instaurer un espace judiciaire et policier européen. Si toutes ces questions ont été longtemps ignorées par les associations ou collectifs qui se battent pour l'égalité des droits entre Français et immigrés, la date de 1992 approchant, les politiques suivies par les gouvernements européens, montrent l'urgence à s'informer mutuellement sur les pratiques et les législations des pays européens, à prendre des initiatives communes; pour ne pas subir une Europe discriminatoire et raciste, et développer une Europe de l'entraide, de l'accueil, de la solidarité et de la citoyenneté.

Vous trouverez ci-dessous deux textes :

- le premier du collectif Droits d'asile-Urgence absolue qui présente ce qui attend les ressortissants étrangers à la CEE et les réfugiés.

- Le second est extrait de la "Tribune de l'Europe" du 16 mai 1988 qui plaide pour une Europe sécuritaire, raciste, policière.

De Le Pen et ses petits blancs européen au refoulement des étrangers, la démarche pour que l'Europe devienne une Europe ouverte et solidaire a encore beaucoup de chemin à parcourir. A nous d'y contribuer.

Réflexes

Ils ferment l'Europe Ouvrons là...

Droit d'asile-Urgence absolue
20 rue Rochechouart
75009 Paris

Bonn, 3 juin : conférence du groupe Trevi
Schengen, 14 juin : conférence de Schengen

La création du Marché unique et la suppression des frontières internes de la Communauté s'accompagnent d'une part d'un verrouillage des frontières externes à l'encontre des ressortissants des pays tiers et d'autre part d'un maintien de ces frontières pour les résidents étrangers à la CEE.

Cette ouverture sélective est contraire aux principes démocratiques.

Les mesures restrictives et répressives à l'encontre des étrangers - migrants et demandeurs d'asile - sont élaborées et mises en place dans un secret quasi-total et menacent les droits de l'homme.

SCHENGEN

Dans cette localité du Luxembourg a été conclu le 14 juin 1985 un accord entre cinq pays : France, RFA,

RACISME FASCISME
NATIONALISME

STOP!



Belgique, Pays Bas, Luxembourg. L'objet de cet accord : la suppression graduelle des contrôles aux frontières entre les cinq pays, qui se sont engagés pour cela à prendre des dispositions restrictives communes concernant les étrangers ressortissants de pays non-CEE.

La conférence de Schengen réunit tous les six mois des experts de haut niveau des cinq pays. La dernière conférence a eu lieu le 17 décembre 1987 à Berlin-Ouest. La prochaine a lieu le 14 juin 1988 à Schengen même.

Buts de la conférence harmoniser les politiques des 5 pays en matière de visas, d'étrangers, de réfugiés et de demandeurs d'asile.

D'ici 1990 le territoire des 5 pays doit devenir un seul territoire, à l'intérieur duquel les contrôles frontaliers seront supprimés pour les ressortissants des cinq pays et renforcés pour les autres. Les frontières externes du "territoire de Schengen" doivent être

rendues imperméables aux indésirables, en particulier les demandeurs d'asile du Tiers-Monde.

La Conférence de Berlin, le 17/12/87, est parvenue à un accord sur les points suivants :

- Création d'un système informatisé commun de fichage de tous les demandeurs d'asile, où seraient stockées les données suivantes sur chaque demandeur : Nom, prénom, pseudonyme, date et lieu de naissance, nationalité, document de voyage, document d'identité, photographies, empreintes digitales, informations sur l'itinéraire suivi depuis le pays de départ, date de la demande d'asile, longueur et résultats de la procédure de décision sur la demande d'asile.

- Mise au point de critères pour déterminer quel est le pays responsable de l'examen de la demande d'asile. En cas de rejet de la demande d'asile, ce même pays serait responsable de l'expulsion du demandeur débouté, non seulement du pays concerné, mais de tout le territoire de "Shengen".

Autres points de discussions :

Les contrôles des personnes aux frontières, la question d'un visa unique valable pour l'entrée dans les 5 pays, l'unification des sanctions (amendes et obligation de rapatriement) à l'encontre des compagnies aériennes transportant des étrangers sans papiers ou avec des faux papiers ou simplement sans visa. Cette politique est déjà à l'oeuvre dans certains pays (à notre connaissance en Grande-Bretagne, au Danemark, en Suède).

Plutôt qu'un accord général englobant tous ces points, il semble que les gouvernements impliqués signeront une série d'accords partiels, ce qui est plus discret. Les accords sont préparés en ce moment. Ils devraient être prêts pour signature en 1989 et rentrer en application en 1990.

Réactions

A l'initiative d'une organisation de défense du droit d'asile au Pays-Bas (Landelijk Steunpunt Vluchtelingen), une protestation se prépare : camp à Shengen et remise d'une pétition à la conférence, conférence de presse à Strasbourg le 14 juin, manifestations dans diverses villes, dont une devant la prison pour réfugiés de Hoorn aux Pays-Bas.

TREVI

Le groupe TREVI réunit des représentants des ministères concernés (justice, intérieur) par des questions liées aux étrangers des pays de la CEE.

Objet : étudier des mesures communes pour :

- "contrevenir aux abus en matières d'asile"

- re forcer le contrôle de la circulation des

personnes

Fondé le 20 octobre 1986 à Londres, le groupe TREVI s'est réuni le 28.04.87 à Bruxelles et le 9.12.87 à Copenhague. Sa prochaine réunion aura lieu le 3 juin à Bonn.

Premières mesures :

Le 1^{er} janvier 1988 est entrée en vigueur l'obligation de visa pour les ressortissants de 52 états, dont le Sri-Lanka, le Zaïre, la Turquie, l'Afrique du Sud.

D'autres mesures sont en cours d'adoption, comme il ressort de la résolution du Parlement européen sur la politique en matière d'asile, du 18 juin 1987 :

- Mise en place d'un réseau d'information sur les pays de transit et les pays potentiels de premier accueil des demandeurs d'asile ;

- Autorisation pour les demandeurs d'asile à franchir les frontières de la CEE dans le seul cas où ils sont munis d'un passeport de leur pays et des visas nécessaires "dont la demande aura été faite au préalable".

Réactions

Une conférence organisée les 5 et 6 mai à Bruxelles par le groupe Arc-en-ciel du Parlement européen a décidé le principe d'une mobilisation européenne contre la conférence de Trevi qui a commencé le 3 juin par des manifestations avec des délégations aux consulats français, belges, allemands, néerlandais dans les divers pays et à l'aéroport international de Francfort.

Le 18 juin des manifestations frontalières auront lieu notamment entre Duisburg et Venlo (RFA-Pays Bas), Aix-la-Chapelle et Eupen (RFA-Belgique), Saarbrücken et Metz, Mons et Lille (Belgique-France).

Les associations engagées dans ces actions ont adopté comme mot d'ordre : OUVRONS LES FRONTIERES POUR TOUS !

Non à l'Europe du racisme, de l'exclusion !

"Moins de cinq ans nous séparent de fin 1992; en ces temps de troubles, de l'insécurité au Moyen-Orient et de tendances à la destabilisation de l'Europe et aussi parce que l'Europe des Douze comportent 8.000 km de frontières difficilement contrôlables, il faudrait prendre des mesures pour que ne circulent librement en Europe que les personnes qui appartiennent à la Communauté. Dans ce but, la seule solution consiste à remettre à tous les ressortissants une carte d'identité infalsifiable, contrôlable électroniquement, comportant des renseignements d'état-civil : photo, groupe sanguin, n° de sécurité sociale uniformisée à toute l'Europe, etc.. Une carte spéciale pour ceux, de nationalité étrangère à la Communauté, qui séjournent, à titre définitif ou temporaire à l'intérieur de la Communauté. Enfin en raison d'un nécessaire équilibre culturel, instaurer un quota d'immigration selon les origines comme cela est pratiqué aux USA, au Canada. Conditions de survie européenne."

Edgard Nazare Paris. In "Tribune de l'Europe" mai 88

Dis, cipline c'est quoi l'armée...

Manifeste BERURIER NOIR

je hais mon pays et je hais la France
je hais la patrie et je hais les gens, je ne
suis qu'un survivant de l'armée rouge,
soldat ne crois plus comme avant et suicide
toi. Je hais le pouvoir et je hais les lois et
je hais la force, je ne suis qu'un survivant
de l'armée noire soldat, je ne suis qu'un
survivant et suicide toi. Je hais l'armée, et
je hais la guerre, je hais les curés et je hais
la haine....



Lettre pour la libération de tous les réfractaires

Monsieur le Président, je vous fais une lettre...

Monsieur le Président de la république,

Parce qu'ils refusent, selon leur convictions philosophiques, politiques ou religieuses, de porter une arme ou d'endosser un uniforme, plusieurs centaines d'objecteurs de conscience ou d'insoumis totaux sont actuellement poursuivis devant les tribunaux correctionnels.

Condamnés à de lourdes peines de prison, certains sont incarcérés et d'autres ont perdu emploi et moyens de subsistance en raison de ces mêmes condamnations.

Le projet de loi d'amnistie qui va très bientôt être déposé à l'Assemblée nationale et la grâce présidentielle que vous allez, comme il en est d'usage, décrétée dans les prochains jours, pourraient remettre les compteurs à zéro pour tous ces jeunes réfractaires.

D'accord ou non avec leurs idées, nous sommes nombreux à estimer que dans la France des années 80, leur place n'est pas en prison. Et nous espérons très fort qu'ils ne devront pas encore passer de longs mois derrière les barreaux...

Nom

Adresse

Signature

**A renvoyer d'urgence aux Editions Avis de
recherche BP 53 75861 Paris cedex 18**

Lettre de soutien à Paul Nicolleau

Paul Nicolleau est insoumis total depuis juin 1987, un procès est en cours.

Contre l'engrenage de l'absurdité...

Les guerres se répètent, la planète en ressort toujours meurtrie, enchaînée au système qui l'oblige à guerroyer :

Dans le passé, à la fin de la seconde guerre mondiale "grâce aux Etats dits démocratiques", les ordres des crimes contre la paix et l'humanité ont été remis en question, en tenant compte de la responsabilité individuelle envers la soumission ; tout individu devait refuser d'exécuter un ordre reconnu légal qui participait au carnage et à la destruction de la planète (cf. tribunal de Nuremberg).

Aujourd'hui, comme une minorité d'individus, je revendique l'insoumission totale civile et militaire vers laquelle j'oriente ma vie. Les significations en sont : un refus du bien fondé de l'Etat., ce chèque en blanc qui profite à une minorité, exploitant une majorité formée par la base, qui annihile l'individu et qui néglige, détruit l'environnement de manière irréversible. Même si entre dominants et dominés des interférences existent.

Un refus d'accepter la logique des institutions qui gravitent en symbiose avec le pouvoir en place, telle l'armée avec sa logique de destruction, telles la police, l'in-justice, et la prison qui ont un rôle de répression et cautionnent la militarisation croissante de la société actuelle, telle la religion une structure d'Etat dans l'Etat, qui sert des religieux et certains magnats, pour imposer à l'aide d'un pouvoir imaginaire, la soumission à leur pouvoir temporel avec des inégalités sociales et une morale

qui nie l'individu.

Un refus d'être soumis au péril nucléaire galopant.

Un refus des ventes d'armes qui n'apporteront jamais la paix. Un refus des relations instituées par les pays industrialisés qui sous une forme déguisée, et dans leurs intérêts, continuent d'exploiter les pays dits "en développement".

A ces choix, l'unique réponse de l'Etat est la répression par la prison ; en 1987, des individus pour délit d'opinion d'insoumission totale, et de refus d'obéissance, risquent jusqu'à 24 mois d'enfermement. Un objecteur insoumis, condamné à un an ferme, est en attente d'un recours en grâce !!!

Contre l'inacceptable, je revendique la paix antagoniste de la guerre que j'essaye de défendre aujourd'hui mais aussi la paix sociale qui a encore du chemin à faire, où l'humain ne sera plus exploité par l'humain, où la propriété sera réaménagée ; Ce qui suppose un changement de la société actuelle par une société future à l'échelle de l'individu.

A chaque personne de prendre conscience de cette future évolution possible. Pour que les consciences individuelles pensent et émettent, pour que les minorités des minorités puissent agir, j'oriente ma vie :
Insoumission totale civile et militaire.

...Les personnes signataires, des orientations ci-dessous, refusent l'enfermement pour délit d'opinion, de refus d'obéissance forcée, et d'insoumission consciente.

Ils approuveraient :

la relaxe pure et simple et la libération immédiate de tous les réfractaires à l'abîme de la planète

Nom ; prénom ; profession.

A renvoyer à la coordination de soutien aux réfractaires C/O CLO BP 103 75522 Paris cédex 11

DESARMONS LES TERRORISTES!



Solidarité avec les peuples en lutte

Il reste un otage Français en Espagne.

Le 6 juillet 1987, Jean Philippe Casabonne, un jeune étudiant bordelais était arrêté à Torremolinos (Espagne).

Présenté par la presse espagnole et française comme un dangereux terroriste, on se rendra vite compte que son dossier est en fait absolument vide. Le seul élément étant l'adresse de vacances de J.P.

Casabonne dans le carnet d'adresse de deux basques arrêtés la veille et présumés membres d'E.T.A. Jean Philippe a reconnu avoir donné son adresse à ces deux réfugiés basques, sans en savoir plus. Déclaration corroborée par les deux militants basques.

Mais à l'époque, les expulsions de Basques vont

bon train, de la France vers l'Espagne et pour la forme il est bon de présenter Jean Philippe comme la preuve vivante des liens existants entre les terroristes Basques Espagnols et Français, ceci légitimant alors toutes les expulsions. (Déclaration à la presse espagnole de Messieurs Barrionuevo et Pandraud).

Depuis son arrestation, J.P. Casabonne a été lui même victime de nombreuses tortures, et veut apporter témoignage de ces mêmes traitements sur les prisonniers politiques basques commis par la police et les gardiens de prison espagnols.

Cela fait maintenant une année que Jean Philippe est emprisonné en Espagne. Pour rien.... Une année de trop.

De plus son procès vient d'être reporté de 6 mois, sans aucune raison valable. Vous avez sans doute entendu parlé de cette affaire par la presse et par les différentes actions des comités de soutien, peut-être même avez vous pris position en faveur de J.P.

Casabonne.

Une fois de plus, le comité de soutien de J.P., vous demande d'intervenir en sa faveur pour protester contre son incarcération arbitraire et demander sa libération auprès des autorités espagnoles et françaises aux adresses ci dessous :

* Consulat d'Espagne, 29 cours Xavier Arnoz
33080 Bordeaux Cedex

* Ambassade d'Espagne, 13 avenue Georges V
75008 Paris

* Mr François Mitterrand, Palais de l'Elysée, rue St Honoré 75000 Paris

* Ministère des Affaires Etrangères, 37 quai d'Orsay
75007 Paris

* Mr Gonzales, Premier Ministre du Gouvernement Espagnol

**Comité de soutien à J.P.
Casabonne - BP 60 33031
Bordeaux - Tél: 56/81.76.29**

Liberté pour Pantxoa

L'appel fait par la Cour d'Appel de Pau suite au jugement de Pantxoa Angevin, qui a pris 4 ans au procès de Bayonne (voir Reflex n° 15), aura lieu le 12 juillet.

Nous passons la lettre adressée par AJIR au Président de la République ainsi que la lettre du Collectif des Femmes du Pays Basque.

Nous soutenons les initiatives en faveur de la libération de Pantxoa et espérons que celle-ci interviendra au plus tôt.

Monsieur le Président,

Au soir de votre réélection, vous vous êtes adressé aux jeunes que nous sommes et nous avons bien entendu votre message.

Révoltés, souvent meurtris au plus profond de nous même par la politique répressive menée par Messieurs Chirac et Pasqua, nous n'oublierons pas la mort de Malik Oussekinge, ni les bavures policières entraînant la mort de nombreux jeunes, nous n'oublierons pas non plus les Kanaks tués en Nouvelle Calédonie ; effrayés par la montée du Front National nous nous tournons vers un avenir où nous voulons plus de justice sociale, moins d'exclusion, plus de tolérance, moins de répression policière, plus de dialogue et moins de coup de matraque.

Dans ce Pays Basque, où nous vivons et voulons continuer à vivre, nous sommes plus habitués à la répression qu'au dialogue. Nous n'en sommes pas pour autant résignés, nous aspirons, avec la force de



notre jeunesse à croire aux lendemains qui chantent plutôt qu'à ceux qui déchantent. Nous luttons pour un monde meilleur, où le mépris, l'arrogance, le racisme n'auront plus cours.

Soulagés que les idéaux socialistes l'aient emporté sur une droite fascisante, nous vous adressons cette lettre pour vous demander :

la LIBERTE pour notre ami et copain Pantxo Angevin, incarcéré à la prison de Bayonne depuis le 6 mars 1987,

le non-paiement des 60.000 F de dommages et intérêts que doit verser Pantxo à l'inspecteur Bonachera, dont 30.000 F iront directement aux oeuvres de la police, le retour sur le territoire français de notre ami et copain Luis-Maria Sainz Ruiz, expulsé le 4 mars 1987 selon la procédure d'urgence absolue,

une enquête sur l'inspecteur Bonachera car son comportement, qui devrait être d'assurer la sécurité de vos concitoyens, nous semble suspect.

Nous affirmons, Monsieur le Président, que l'inspecteur Bonachera créa le délit que commisit Pantxo Angevin.

En effet, en 1985, Pantxo Angevin, avec Luis, Bruno, Alain et Jean-Charles, créa un groupe de rock, appelé KGB. Ce groupe dont nous sommes devenus très vite le plus fidèle public, jouait bénévolement au Club Léo Lagrange et aussi à Hendaye, au Nid Marin pour les jeunes myopathes (et cela bien avant même que le petit écran en fasse une émission choc).

L'inspecteur Bonachera n'aimait pas ces jeunes-là et surtout Luis Ruiz auquel il promit l'expulsion à maintes reprises alors que Luis vivait parmi nous depuis l'âge de 11 ans. Le groupe KGB, petit à petit s'était fait une réputation, et tous les espoirs étaient

permis, même celui de devenir célèbre. Dans une région qui connaît l'un des plus forts taux de chômage de l'hexagone, s'en sortir par la musique était plus qu'un rêve : c'était une nécessité.

Et puis par un triste après-midi de Mars 87, Luis est expulsé. Choqués, nous avons ressenti devant cette mesure inique, teintée de racisme, la révolte et le chagrin.

Le soir même, notre ami Pantxo jetait contre le domicile de l'inspecteur Bonachera deux cocktails Molotov.

Nous qui sommes les copains de Pantxo, nous avons compris son geste de colère et nous restons solidaires de son acte.

Non qu'il ait voulu attenté, à travers l'inspecteur Bonachera aux institutions même de la République, mais parce que son chagrin et sa révolte se sont retournés normalement contre l'inspecteur Bonachera que nous connaissons, hélas trop bien.

Voilà, Monsieur le Président, nous ne savons pas si notre requête aboutira, mais nous sommes prêt à lutter jusqu'au bout pour obtenir la liberté de Pantxo et le retour de Luis.

Un geste de clémence de votre part serait le bien venu ; notre rêve immédiat est bien celui de revoir très vite dans les concerts le groupe KGB enfin réuni.

Il serait bien, Monsieur le Président, qu'au début de votre septennat, vous rendiez la LIBERTE à Pantxo Angevin et autorisiez le retour de Luis parmi nous.

Nous, jeunes de ce pays, ne l'oublierons pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Collectif des femmes du Pays Basque

Monsieur le Président,

Il est des cas où il ne reste guère plus d'autres moyens que de faire appel à votre Haute Autorité. Celui que nous vous soumettons rentre bien malheureusement dans cette catégorie. François Angevin, 18 ans au moment des faits, issu d'un contexte familial de surcroît difficile, avait formé avec quelques camarades un groupe de musique rock. Ce groupe commençait à avoir quelques succès et cette réussite permettait à ces jeunes un investissement personnel important et un regard plus confiant vers l'avenir. Parmi les membres de ce groupe se trouvait Luis Maria Ruiz Sainz, de nationalité espagnole ; le moins que l'on puisse dire c'est que ce jeune qui vivait sur le territoire français depuis l'âge de 11 ans pour des raisons familiales, a eu subir la hargne et la vindicte d'un inspecteur de police de Saint Jean de Luz qui à maintes fois et devant plusieurs témoins lui promit l'expulsion. Cette expulsion arbitraire et selon la procédure d'urgence absolue est intervenue le



LA FRANCE DE LA DELATION !

mercredi 4 mars 1987. Luis, remis à la Garde Civile Espagnole a été relâché 48 heures après sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre lui. Le soir de sa reconduite à la frontière, son camarade François, désespéré de voir ainsi s'écrouler les espoirs de leur groupe musical, a commis un acte de révolte bien caractéristique de cette adolescence qui sait aussi avoir soif d'absolu et de justice. Il jeté de toute la force de son désespoir, un piteux cocktail Molotov, sur la façade du domicile de cet inspecteur de police, responsable, selon lui, de l'expulsion de son copain.

Un volet de bois a brûlé sur environ un tiers de sa surface. Arrêté quelques heures après les faits, maltraité, il a avoué son forfait. Maintenu en détention préventive pendant quinze mois, il a été jugé au Tribunal de Bayonne le 29 mars 1988 où il a été condamné à quatre ans de prison ferme. Deux personnes jugées en même temps que lui pour les mêmes faits ont été relaxées, faute de preuve.

Quatre ans : Monsieur le Président, quatre ans pour un moment d'égarement, quatre ans pour un geste qui, selon d'autres codes sociaux et amicaux qui n'ont pas l'étrangeté du Code de Procédure Pénale, serait un geste "d'amitié-panache".

Il savait bien lui, François, l'acharnement qui avait précédé cette triste expulsion, il a fait justice lui même, il a dit non à cette société impitoyable qui détruisait les espoirs les plus fous de quatre mômes qui tentaient d'en sortir par la musique.

Nous éviterons les comparaisons, parce qu'elles vous feraient offense, Monsieur le Président, avec d'autres affaires toutes aussi récentes où la clémence malgré la gravité des faits n'a pas manqué de nous étonner.

Nous le savons, il n'est pas normal, peut-être pas très autorisé de critiquer une décision de justice. Qu'importe ! Impuissantes devant ce verdict sans commune mesure avec l'acte accompli, nous n'avons aujourd'hui d'autres ressources que de le porter à votre connaissance. Votre personne, telle qu'il nous plaît à l'imaginer est porteuse du sens de la justice et du sens de l'équité.

C'est pour cela qu'avec un espoir démesuré et totalement confiantes en votre réélection à la tête de l'Etat que nous sollicitons de vous, Monsieur le Président, une mesure de grâce exceptionnelle pour François Angevin.

Nous ne posons ici aucune des règles de droit, nous souhaitons simplement que vous vous penchiez avec bienveillance sur cet étrange dossier et nous vous faisons totalement confiance. Nous réclamons au delà de toutes les arguties et péripéties juridiques, nous réclamons :

JUSTICE

Vous sachant assailli sans doute par de multiples demandes et devant faire face à des responsabilités que nous n'imaginons sûrement même pas, nous souhaitons quand même avec la force de

l'inconscience qui peut caractériser des femmes lorsqu'elles sont totalement révoltées, nous souhaitons que cette lettre de la dernière chance parvienne jusqu'à vous.

Accordez, Monsieur le Président, quelques minutes à François Angevin. En toute justice, dans la France des Droits de l'Homme, il ne peut accomplir quatre ans de prison pour un geste répréhensible certes, mais dont la sanction ne doit pas déchirer toute une vie.

Nous connaissons, Monsieur le Président, les grands combats que vous avez menés pour la justice dans votre vie. Ils vous honorent.

François Angevin n'est pas un grand combat, ce n'est pas un nouveau Dreyfus et sa cause n'est pas de celles qui peuvent enflammer les intellectuels de ce pays. François Angevin n'est qu'un inconnu sur lequel le bras séculier de la justice est tombé comme un couperet.

Pour nous, sans aucun doute, même s'il ne s'agit pour vous que d'une petite affaire, votre intervention serait tout de même dans la lignée des actions que nous avons aimé de vous.

Le sort de ce jeune est maintenant entre vos mains Monsieur le Président, permettez-nous de vous dire que nous avons vraiment confiance. Sûres de votre succès dans cette élection présidentielle, vous porterez encore nos espoirs pendant de longues années. Nous vous souhaitons de continuer le travail ainsi commencé en 1981 dans le meilleur des contextes.

Croyez que nous sommes nous aussi, dans la mesure de nos modestes moyens, attachées à cette image d'une société plus juste, plus solidaire que vous souhaitez incarner.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très Haute Considération.

DANS L'ORDRE
RIEN DE
NOUVEAU!



Solidarité avec Mario

Le 16 décembre 1987, l'Espagne demandait au gouvernement Finlandais l'extradition de Mario Ines Torres pour un hold-up commis à Barcelone, ainsi que pour reconstitution de bande armée avec les Commandos Autonomes anti-capitalistes (le hold-up, d'après les autorités espagnoles, ayant été commis avec des membres de cette organisation).

Le 10 mars 1988, la Cour de Justice Finlandaise acceptait l'extradition. Cet accord stipulait :

1- l'extradition est accordée seulement pour le premier chef d'inculpation (hold-up) ; le second chef ayant été rejeté en raison de son caractère politique.

2- l'Espagne a jusqu'au 30 mars pour venir récupérer Mario Ines Torres sur le territoire finlandais.

3- Après le procès et sa mise en liberté, Mario Ines Torres bénéficiera de 45 jours d'immunité, ce délai passé, il pourrait être à nouveau arrêté notamment pour le chef d'inculpation restant.

Le 28 mars 1988, un avion de la force armée espagnole s'est rendu Helsinki où Mario a été remis entre les mains de deux membres d'Interpol qui l'on escorté jusqu'à Madrid.

Le 29 mars 1988, il est présenté devant le juge et, après avoir refusé toute déclaration, il est incarcéré à la prison de Carabanchel dans la galerie des détenus politiques.

Le 1er avril 1988, il est transféré sur ordre du Ministère de l'Intérieur à la prison d'Alcala de Meco (prison de haute sécurité) située à 30 km de Madrid. Là, il est mis sans raison à l'isolement dans une galerie punitive où, pendant plus de 3 semaines, il est soumis au régime du mitard sans avoir commis la moindre infraction au règlement interne de la prison.

A la sortie de l'isolement, il est incarcéré dans une galerie de droits communs malgré le caractère politique de son dossier. Il est important de préciser qu'Espagne, le statut de détenu politique n'existe pas officiellement mais que de fait, toute personne inculpée dans une affaire politique est jugée par un tribunal d'exception (ce qui est le cas de Mario Ines Torres) et mise ensuite en détention dans des galeries dites politiques où les détenus sont regroupés par affinité idéologique.

Mario se trouve actuellement dans une galerie de droits communs où 99 % des détenus sont là pour trafics de drogue et où les conditions de vie sont très précieuses : vols, agression à l'arme blanche, passages à tabac entre détenus, absence totale de solidarité, il est également interdit de posséder plus de cinq livres par détenu.

Tous les extradés espagnols dont les dossiers dépendent de l'Audience Nationale (tribunal

d'exception) ont, certes, été extradés par des gouvernements qui ont criminalisé leur affaire mais aucun ne s'est vu refuser le statut de prisonnier politique dès son incarcération dans les prisons espagnoles.

Cette situation particulière de Mario semble être due au gouvernement Finlandais qui tient à ce que l'accord d'extradition soit appliqué à la lettre.

Juridiquement: le vendredi 8 avril 1988, Mario a été présenté devant le juge en présence de Maître Fernando Salas. Là, il a nié les faits qui lui étaient reprochés et a déclaré les avoir reconnus sous la torture en 1984. A la fin du mois de mai, le fiscal (équivalence du Procureur de la République) a informé la défense qu'il demanderait, lors du procès, une peine de 8 années d'emprisonnement (peine également demandée en 1985 pour le co-accusé de Mario qui a finalement été acquitté).

Maître Fernando Salas a déposé début juin une demande de mise en liberté provisoire. D'après les informations dont nous disposons actuellement, le procès de Mario Ines Torres aurait lieu en automne ou au début de l'hiver prochain.

Pour un soutien financier (frais d'avocat, de déplacement et de téléphone) s'adresser à :

Francine INES TORRES - "Peyrot" Cazavet 09160 Prats Bonrepais

Adresse de Mario : Mario Ines Torres - Detenido politico - Centro Penitenciario de Meco - Carretera de Meco - Km 5 - 28800 ALACALA DE HENARES - MADRID - ESPANA

La jeunesse emmerde le Front National



S
C
A
L
P

Solidarité avec la lutte du peuple kanak

La tuerie d'Ouvéa commanditée par Pons et Chirac et qui a coûté la vie à 19 kanaks symbolisait bien le gouvernement au pouvoir jusqu'en Mai 88. Déjà en 1984, le meurtre d'Eloi Machoro abattu par les tueurs du GIGN montrait que l'indépendance d'un peuple ne pouvait se faire d'une manière pacifique. Depuis, l'armée occupe entièrement le territoire et la pacification employée en son temps en Algérie s'opère de nouveau. En métropole les associations "Pour une Nouvelle Calédonie française" servent de relais aux "loyalistes" calédoniens qui ont pu s'armer avec la complicité de l'armée et du pouvoir politique. Dans ces associations le Front National y occupe une place de premier ordre, et les voyages qu'effectue Holeindre dans le territoire ne sont pas touristiques : ils servent à organiser la population "loyaliste" pour qu'elle soit prête à répondre au processus d'indépendance qui serait décidé par les pouvoirs politiques en métropole. Avec le référendum de cet automne, l'indépendance n'est pas à l'ordre du jour. Une fois encore, l'Etat colonial français veut garder ses colonies. Comme l'a dit Jorédié : "L'esclave a serré la main de son maître". Pouvait-il en être autrement lorsque Rocard dans ses discussions avec Djibaou et Lafleur dit clairement que si le FLNKS n'accepte pas ses conditions : il continuera à pacifier le pays ; indiquant clairement que si il fallait envoyer d'autres militaires et faire respecter l'ordre il s'y emploierait. Nous devons donc tout faire pour qu'en métropole un vaste mouvement de soutien à la lutte pour l'indépendance voit le jour.

Appel du comité des familles des prisonniers politiques kanaks d'Ouvéa aux familles françaises

J'AI FAIT LA CORSE. AUJOURD'HUI
LA N^{RE} CALEDONIE...
J'AIMERAI REVOIR MA NORMANDIE...



**ENGAGEZ-VOUS,
VOUS VERREZ DU PAYS!**

Vingt-neuf membres de nos clans et familles d'Ouvéa ont été arrêtés pour avoir mené la lutte de libération de leur pays, et viennent d'être déportés dans des conditions inhumaines (certains sont gravement blessés) vers les prisons françaises de la région parisienne : Bois d'Arcy, Fresnes, Fleury-Merogis et la Santé. Arrachés aux êtres qui leur sont les plus chers, à peine vêtus, déracinés culturellement, et aujourd'hui dans une situation d'isolement les uns par rapport aux autres et au reste du monde extérieur, les vingt-neuf prisonniers politiques kanaks d'Ouvéa méritent d'être soutenus moralement et humainement afin de pouvoir continuer, y compris en prison, à lutter, et à croire en l'avènement de l'indépendance et du socialisme en Kanaky.

Aussi, nous, Comité des familles d'Ouvéa, faisons appel à nos amis d'Europe et d'ailleurs pour «parrainer économiquement et moralement nos frères kanaks détenus».

En clair, il nous faut trouver plusieurs dizaines de familles françaises qui s'engagent à prendre en charge nos frères emprisonnés (visites, soutien, colis,...). Faites-nous savoir si votre famille est prête à ce geste. D'autre part, le Comité des Familles a besoin d'énormes moyens financiers afin de faire face aux besoins inhérents à l'incarcération de nos frères et à la préparation du procès du colonialisme et des crimes perpétrés contre l'humanité au travers du peuple kanak.

Nous en appelons donc à chacun de vous et aux organisations humanitaires, démocratiques,

politiques, syndicales, confessionnelles (européennes, françaises et immigrées) pour une souscription en faveur des détenus politiques d'Ouvéa, emprisonnés en France.

Merci

Comité des Familles

40 Bd A.Blanqui
75013 Paris

Chèques à l'ordre de F.Pertus
Compte n°7662/12V - Paris

Les prisonniers politiques

Ecrivez-leur, envoyez-leur livres et journaux

Santé : Maison d'arrêt de la Santé - 42 rue de la Santé, 75014 Paris, tel : 43 37 12 50

1. Gnybate Aira, écrou 234354 H ; 2. Meaou Louis, écrou 234355 J ; 3. Faoutolo Léonard, écrou 234353 G ; 4. Laouniou Martial, écrou 234352 F ; 5. Adeda Vincent, écrou 234350 D ; 6. Kapoeri Robert, écrou 234286 Y.B024 ; 7. Tangopi Xavier, écrou 234285 H.B024 ; 8. Tangopi Benoit, écrou 234290 P.D014 ; 9. Kapoeri Chanel, écrou 234395 C ; 10. Kapoeri Jacques, écrou 234394 B.

Fleury-Merogis : Maison d'arrêt Fleury-Merogis 7, avenue des Peupliers 91705 Ste Geneviève des Bois, tel 60169150

1. Aema Charles, écrou D3 172300 H ; 2. Baly Sébastien, écrou D3 172301 J ; 3. Dianou Hilaire, D2 172303 M ; 4. Aben Patrick D2 172299 G ; 5. Wassoua Serge, 172528 F ; 6. Walepe Alexandre, 172487 M ; Wamo Jacob 172488 N ; 8. Ouaignepe Marcel 172527 E ; Adeda Jonas, 172526 D.

Bois d'Arcy : Maison d'arrêt de Bois d'Arcy 5 rue Alexandre Turpault 78390 Bois d'Arcy, tel 34606133

1. Wea Djoubelly, 31064 C 406 ; 2. Touet Faissen 31065 C 406 ; 3. Wegue Celestin, 31069 C 303 ; 4. Baly Pascal 31066 C 407 ; 5. Gogny Samuel 31068 C 303 ; 6. Chaoury Joahny 31113 ; 7. Faoutolo Justin 31067 C 407.

Fresnes : Maison d'arrêt de Fresnes 1 avenue Division Leclerc, 94261 Fresnes cédex, tel 43503550.

1. Wamou Roger, 781984 3/185 ; 2. Wadjeno Marcel 781983 3/314 ; 3. Adjouniope David 781981 3/185 ; 4. Madjele Amabili 782216.

Hopital Fresnes 1. Poulmelie Auguste 781977.

JE SUIS POUR UNE SOLUTION FINALE DE LA QUESTION KANAK !



**Appel
Solidarité avec la lutte
kanak**

Les soussignés considérant que:

- Tout peuple a droit à sa propre souveraineté,-
 - La présence coloniale française en KANAKIE bafoue ce principe et les droits de l'homme,
 - La répression policière et militaire à l'encontre du peuple Kanak est illégitime et inacceptable,
 - L'emprisonnement des militants indépendantistes kanaks est inadmissible,
- Appellent tous les individus et toutes les organisations attachés à ces principes fondamentaux à défilier :

Tous les samedi de 15 à 17 heures
Place d'Italie, Paris 13ème
Haut du Bd. Blanqui
devant le monument aux morts

- Solidarité avec le peuple Kanak
- Libération des prisonniers politiques Kanaks
- Non à la politique coloniale française en Kanakie
- Indépendance pour la Kanakie

PARIS le 16 juin 1988

**Nouvelle-Calédonie, une justice
sous influences**

Film vidéo de 52 minutes - 1988

A partir de séquences et d'interviews, de témoins, de responsables et d'avocats, filmés en Nouvelle-Calédonie et en France, ce film présente les grandes affaires judiciaires de ces dernières années après une introduction sur le quasi état de guerre, régnant sur le territoire depuis 1987 :

- * l'assassinat de Pierre Declercq, militant indépendantiste d'origine métropolitaine, secrétaire de l'Union calédonienne, le 19 septembre 1981.
- * l'affaire Tual, jeune caldoche tué le 11 janvier 1985.
- * le dossier sur la mort d'Eloi Machoro, dirigeant du FLNKS, secrétaire général de l'Union calédonienne, et celle de Marcel Nonnaro, le 12 janvier 1985.
- * les événements de Thio, du 15 novembre 1986.
- * les méthodes d'enquête dans la région de Koné, en octobre 1987.
- * le massacre de Hienghène, le 5 décembre 1984 (témoignage-reconstitution par un survivant) et l'acquiescement des meurtriers en 1987.

Ce film montre le visage de la justice coloniale : véritable justice à deux vitesses, alors que des dizaines d'attentats commis par des loyalistes sont toujours restés impunis.

Ensuite, le traitement de l'information est abordé à partir des témoignages concernant les radios, la télévision, la presse, et les difficultés que rencontrent les journalistes français et étrangers à exercer leur travail sur place. Le film se termine sur l'importance du soutien aux droits du peuple kanak en France.

Diffusion-vente AISDPK 14 rue de Nanteuil
75015 Paris.

Sous la couverture la page

Informé ... c'est terroriser

20 mois de prison avec sursis pour H.Thépault, directeur de publication du journal Abil, où était paru un communiqué de l'organisation dissoute Iparretarak. Réflexes en solidarité avait lui-même repris le communiqué incriminé. Nous estimons que la volonté de criminaliser le fait d'informer, de la part des autorités policières et judiciaires de ce pays porte atteinte aux libertés et entraîne des précédents dangereux quant au respect des règles fondamentales d'une démocratie, où les droits du citoyen et la liberté d'expression sont un de ces fondements.

Réflexes

Communiqué d'Abil

« La cour d'appel de Pau contre la liberté de la presse.

La cour d'appel de Pau, le 21 juin 1988, a condamné Hervé Thépault, directeur de publication du journal Abil, à vingt mois de prison avec sursis et à 30.000 frs d'amende. Elle a donc pris la décision d'aller plus loin que l'avocat général qui réclamait 12 mois avec sursis à l'issue du procès en appel, et a par la même occasion, refusé de suivre le jugement de relaxe, prononcé le 2 mars en première instance, qui reconnaissait le principe de liberté de la presse.

L'équipe d'Abil a déposé un pourvoi en cassation. C'est donc la cour de cassation qui départagera les deux cours du tribunal de Pau.

En première instance, le tribunal avait estimé que condamner Abil pour avoir fait paraître un communiqué d'Iparretarak serait une atteinte à la liberté de la presse; que le communiqué n'était assorti d'aucun commentaire et que par conséquent, il n'y avait pas d'apologie.

Le tribunal d'appel estime lui, que c'est le contexte du journal qui donne au communiqué un caractère apologétique. Il a en outre considéré que publier le communiqué d'Iparretarak dans "un journal basque français" marquait "la volonté d'Abil de faire cause commune avec Iparretarak".

Ce qui signifie clairement que les lois ne sont pas les mêmes pour tous suivant le lieu où on se trouve, et qu'il est des journaux qui doivent s'autocensurer, d'autres pas.

Il est évident, comme nous le disions, que ce jugement est politique et procède d'une volonté de faire taire la presse libre au Pays Basque.

Nous porterons donc à partir de maintenant l'affaire à un niveau supérieur, estimant que l'enjeu est de taille pour tous ceux qui souhaitent une presse libre.»

ADELIS B.P 14 64130 Mauléon

Article 31 n°39 mai 88 20 frs (BP 723 75527 Paris cedex 11) Au sommaire : le FN après le 1er tour des présidentielles, Le Fas en proie à une campagne de dénigrement de l'extrême droite, l'extrême droite en Nouvelle Calédonie, les skins, les cathos et l'extrême droite. N°40 juin 88, 20 frs : l'association professionnelle des magistrats, compte rendu du livre de Pierre-André Taguieff *La force du préjugé*, analyse des résultats électoraux du FN aux législatives...

Celsius n°8 mai 88 25 frs (Mantrant BP 284 75228 Paris cedex 05) Au sommaire : les libéraux et la sécurité sociale, la montée du FN, le procès des tueurs fou du Brabant, la droite religieuse américaine, les résultats de la politique économique des Chicago Boys au Chili, la victoire des escadrons de la mort au Salvador..

n°9 juin 88 25 frs : services secrets et terrorismes, le premier tour des législatives, les skins en Belgique, la montée de l'extrême droite au Danemark et l'échec de la gauche danoise, réflexions sur la Nouvelle Calédonie.

Paul Nicolleau dont vous trouverez une lettre de soutien dans ce numéro vient d'éditer une brochure de 74 pages "Pourquoi Non en 1987 ?" sur l'armée, la militarisation, les réfractaires à l'armée, et leur enfermement, abondamment illustrée par ses dessins. Elle ne coûte que 30 frs et on peut se la procurer en écrivant à Paul Nicolleau Ed **Le Goût de l'Etre** BP 403 80004 Amiens cedex.

Une brochure éditée par le Groupe Socialiste au Parlement Européen vient de paraître : "Non au racisme et à la xénophobie en Europe".

Elle donne un bon résumé sur l'extrême-droite en France et sur sa présence en Europe.

La brochure est gratuite et disponible sur demande au Parlement Européen - Groupe socialiste - rue Belliard 79-113 - 1040 Bruxelles (Belgique)

Noir et Rouge n° 9 est paru. Au sommaire, un dossier sur Génération différences, 68 en Italie et en France, les élections au Chili, et en prime toxic grafity. 18 F le n° - abonnement 6 mois 54 F - 1 an 90 F. Disponible à Reflex.

Au sommaire du n° **65 du Journal des Objecteurs**, la chronique d'un mois de mai, un dossier sur les derniers Mohicans du Pacifique, etc...

10 F le n° disponible au Mouvement des Objecteurs de Conscience - 24, rue Crémieux 75012 Paris

Politis a publié dans son n° 23 (23.06.88), la suite de l'enquête sur les polices municipales. Mais cette fois dans les Hauts de Seine (fichage illégal, interpellations illégales, ripous...). Les milices de Pasqua ne font pas dans la dentelle. A noter dans ce même numéro, un entretien avec Jean Philippe Casabonne "otage français en Espagne" qui voit son procès repousser en décembre 1988 (cf Reflex n° 13&14) Dans son n° 25 du 07/07/88, un dossier est consacré aux expulsions "le retour des clandestins" avec deux récits de retour Kader de Marseille et Halin de Caen (cf Reflex n° 15), à noter aussi l'enquête sur un week-end de néonazis en Sologne, à l'initiative d'un des gestionnaires de la librairie d'Ogmios. Politis - 76, rue de Villiers de l'Isle-Adam 75020 Paris (20 F le n°)

APPEL
A TOUS NOS FRERES !

REFUSONS
DE FUMER LE CALUMET
DE LA PAIX AVEC
LE FASCISME !

Service Communisme - Le Front SCALP

CAUSEZ DANS LE MICRO

Vous pouvez laisser tous vos messages, informations, manifestations, actions... :

REPONDEUR REFLEX :
46.45.25.30

REPONDEUR REFRACTAIRES:
43.03.62.03

**REPONDEUR COMMISSION PRISON-
REPRESSION :**
42.46.53.30

**JOURNAL TELEPHONE LIGUE DES
DROITS DE L'HOMME :**
47.07.41.14

RESEAU SOLIDARITE A LILLE :
Repondeur : 20.91.68.20
Minitel : (de 10h à 22h) :
20.91.12.37 Tapez RESO

1931 LES NAZIS DISAIENT:
"500.000 CHOMEURS, 400.000 JUIFS
LA SOLUTION EST TRES SIMPLE..."

500.000 ARBEIT
400.000 JUDEN
AUSWEG SEHR EINFACH

**AUJOURD'HUI
LE FRONT NATIONAL DIT:**

3 MILLIONS
DE FRANÇAIS
EN DESSOUS
DE 3 MILLIONS
DE JUIFS

PLUS JAMAIS ÇA!

DISPONIBLES A REFLEXES

ABONNEZ-VOUS ! 1 An - 10numéros (normal).....80 Frs
1An - 10 numéros (soutien).....120Frs
Abonnement diffusion : 1 an en 3 ex.....200Frs
Chèques à l'ordre de B.Delmotte

NCM.....
Prenom.....
Adresse.....
ADRESSE POSTALE : 14 RUE DE NANTEUIL 75015 PARIS